

Côtes-d'Armor, Erquy, Bellevent

Diagnostic archéologique à Bellevent en Erquy

sous la direction de
Yvan Pailier



Inrap Grand Ouest
mai 2013

Côtes-d'Armor, Erquy, Bellevent

Diagnostic archéologique à Bellevent en Erquy

sous la direction de

Yvan Paillet

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

mai 2013

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
9	Notice scientifique
11	Arrêté de prescription
18	Projet de diagnostic
21	Arrêté de désignation

Résultats

	1.	Présentation de l'opération
23	1.1	Contexte d'intervention et de réalisation
23	1.1.1	Cadre général
23	1.1.2	Stratégie et méthode mise en œuvre
23	1.1.3	Surfaces diagnostiquées
24	1.2	Contexte géographique et géologique – Pierre Stéphan
25	1.3	Contexte archéologique
	2.	L'occupation archéologique
31	2.1	Un gisement de roches siliceuses exploité durant la Préhistoire ?
35	2.2	Des éléments de parcellaire
40	2.3	Des structures isolées
44	2.4	Un indice de site ?
	3	Étude de la céramique
51	3.1	Méthodes de travail
51	3.2	Catalogue par contexte de découverte
51	3.3	Observations diverses
52	3.4	Inventaire du mobilier
53		Bibliographie

Inventaires techniques

59	Inventaire n° 1 – Inventaire des faits
61	Inventaire n° 2 – Inventaire des isolats
63	Inventaire n° 3 – Inventaire des minutes
65	Inventaire n° 4 – Inventaire des photographies



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Côtes- d'Armor (22)

Commune
Erquy

Adresse ou lieu-dit
Bellevent

Codes

code INSEE
22054

Numéro de l'entité archéologique
22 054 0011

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x: 1298900
y: 7284000
z: entre 50 et 51 m NGF

Références cadastrales

Commune
Erquy

Année
En cours

section(s)
C

parcelle(s)
2071

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

—

Propriétaire du terrain

Louis de Boério

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2011-074

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2013-086

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Madame le Maire
Mairie d'Erquy
11, square de l'Hôtel de ville
BP 09
29430 Erquy

Nature de l'aménagement

Construction d'un lotissement

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Yvan Pailler, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
et Centre archéologique Inrap
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

Préparation
du 29/04 au 29/04/2013

Diagnostic
du 02/04 au 09/04/2013

Post-fouille
du 03/04 au 12/04/2013

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

Intervenants

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Yves Tinevez, SRA	Ingénieur chargé du suivi du dossier	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional GO	Mise en place et suivi de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Assistant AST	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Adjoint administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Olivier Laurent, Inrap	Gestionnaire de base	Préparation du matériel
Yvan Pailler, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Responsable scientifique

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yvan Pailler, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Responsable scientifique
Marie-Laure Thierry, Inrap	Technicienne	Suivi de pelle-mécanique, fouille, relevé, prise de clichés
Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	Prise de points au DGPS Centimétrique
Damien Marcouiller, Etps. Beaussire	Conducteur d'engin	Ouverture des tranchées et des fenêtres, rebouchage

Intervenants scientifiques/Collaborations

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Jérémie Josselin, Inrap	Lithicien	Description des échantillons de matière première
Hervé Paitier, Inrap	Photographe	Macro-photos lithique
Pierre Stéphan, CNRS	Chargé de recherches	Géomorphologie

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yvan Pailler, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Coordination scientifique et rédaction
Marie-Laure Thierry, Inrap	Technicienne	Traitement du mobilier, mise au net des inventaires, DAO
Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	Réalisation du plan général
Mathilde Dupré, Inrap	Dessinatrice	DAO, PAO

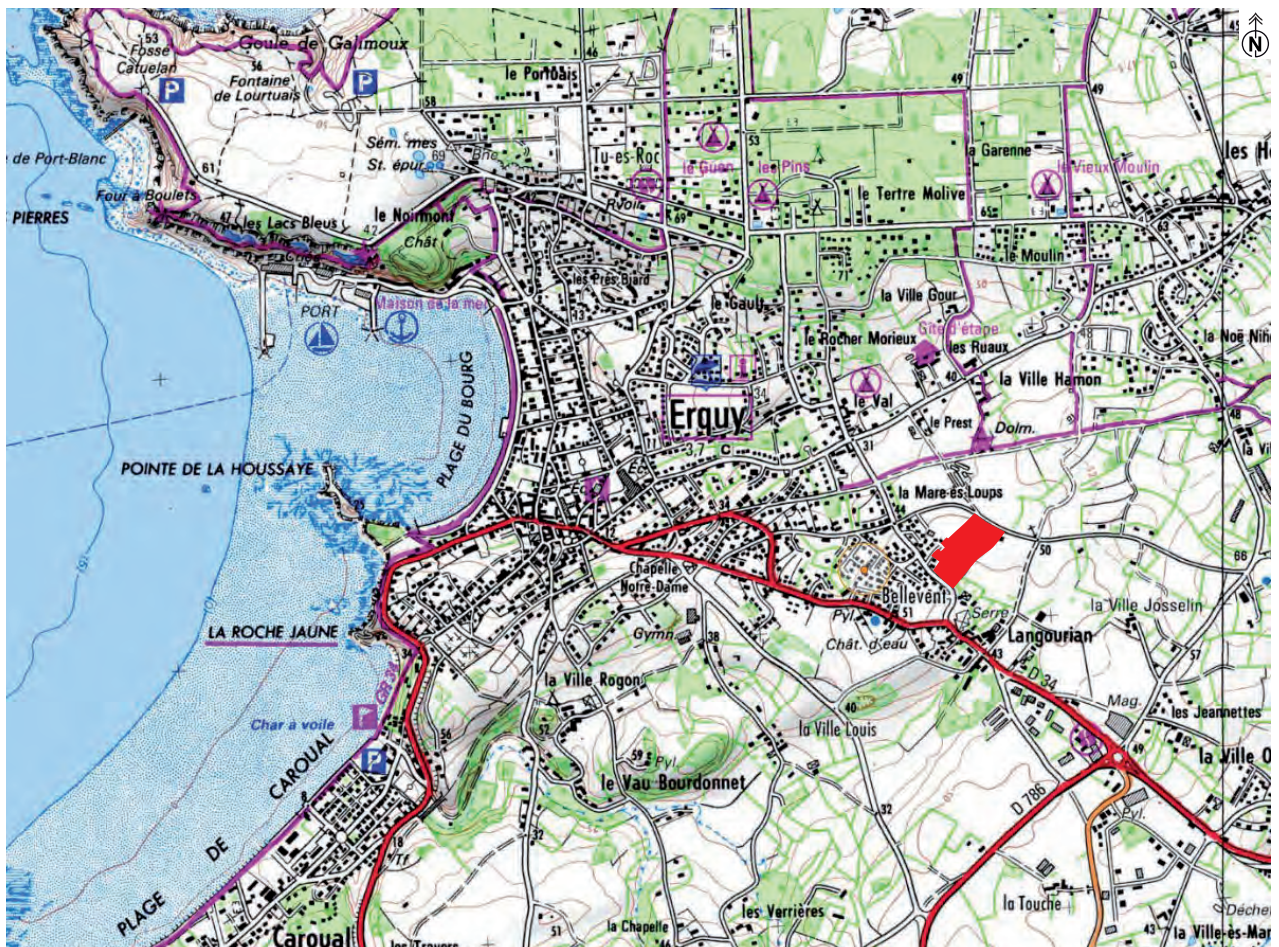
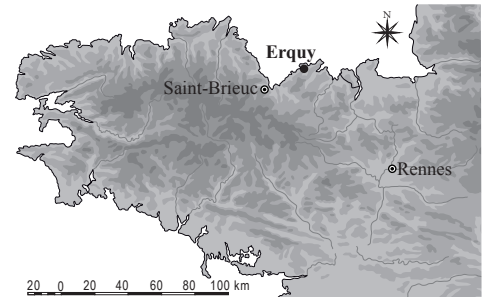
Notice scientifique

Le diagnostic archéologique qui s'est déroulé à Bellevent sur la commune d'Erquy (Côtes-d'Armor) a été prescrit du fait de la découverte en surface, il y a quelques années, d'une occupation attribuable au Néolithique. L'opération n'a pas permis de mettre en évidence des niveaux néolithiques conservés. Alors qu'on aurait pu s'y attendre, aucun mobilier lithique taillé n'a été découvert à l'endroit où avait été repérée la concentration de surface et ce, malgré la réalisation de fenêtres dans ce secteur. Pourtant, le diagnostic n'est pas complètement négatif et, à deux endroits distincts du site, il y a manifestement un « bruit de fond » pré ou protohistorique caractérisé par quelques tessons roulés et altérés, piégés dans des poches de limons. Seules quelques structures en creux au nord de l'emprise pourraient indiquer la proximité d'un site protohistorique.

La principale surprise de ce diagnostic vient de la découverte d'un gisement de roches siliceuses (roche calcédonieuse et jaspe) dont quelques rares artefacts taillés permettent toutefois de dire qu'il était connu des hommes de la Préhistoire. Cette découverte aura sans nul doute des conséquences et il faudra dans l'avenir tâcher de reconnaître ce matériau – qu'il conviendra de caractériser d'un point de vue pétrographique – dans les séries lithiques afin de connaître sa diffusion à l'échelle locale voire régionale.

Localisation de l'opération

Région : Bretagne
 Département : Côtes-d'Armor (22)
 Commune(s) : Erquy
 Adresse/Lieu-dit : Bellevent
 Coordonnées géographiques et altimétriques :
 x : 1298900
 y : 7284000
 z : entre 50 et 51 m NGF
 Section(s) et parcelle(s) : C 2071



1/25 000

© IGN 2012 – www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Arrêté de prescription

DA 05 044301


 REÇU LE
 1838
 04 AVR. 2011

PREFET DE LA REGION BRETAGNE

I.N.R.A.P. G.O.

 Direction régionale
 des affaires culturelles
 de Bretagne

 Service régional
 de l'archéologie

 Affaire suivie par
 Jean-Yves TINEVEZ
 Poste : 02 99 84 59 00
 jean-yves.tinevez@culture.fr

Rennes, le 23 mars 2011

Le directeur régional des affaires culturelles

à

 Monsieur le Directeur interrégional
 INRAP Grand-Ouest
 37 rue du Bignon
 CS 67737
 35577 CESSON SEVIGNE cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique
à Erquy (22)

Ref : arrêté n° 2011-074

P.J : copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Monsieur le Maire
 11 square de l'hôtel de ville
 BP 9
 22430 Erquy.

pour le Préfet de région,
 pour le directeur régional des affaires culturelles
 absent ou empêché,

Stéphane Deschamps
 Conservateur régional de l'archéologie



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

RECU LE
1838
04 AVR. 2011
I.N.R.A.P. G.O.

ARRETE n° 2011-074 portant prescription de diagnostic archéologique

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

VU l'arrêté préfectoral n° 2010 S.G.A.R. / DRAC/DSG en date du 14 décembre 2010 portant délégation de signature à M. François ERLÉNACH, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté n° 2011-2208 du 18 mars 2011 portant subdélégation de signature,

VU, la saisine par courrier en date du 5 mars 2011 par M. Le Maire d'Erquy, 11 square de l'Hôtel de Ville, BP 09 22430 Erquy demandant en vertu des articles 10 et 12 du décret 2004-490 pris en application de la loi 2001-44 modifiée relative à l'archéologie préventive, la réalisation d'un diagnostic archéologique sur le terrain situé au lieu-dit Bellevent, commune d'Erquy; reçue le 8 mars 2011 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, l'emprise du projet de construction est localisée à l'emplacement d'un site archéologique caractérisé par un gisement de surface datant du Néolithique (Entité Archéologique n° 22 054 0011);

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Côtes d'Armor

Commune : ERQUY

Lieu-dit : Bellevent

Cadastré : section : C parcelles : 2071

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Le Maire d'Erquy, 11 square de l'hôtel de ville, BP 09, 22430 Erquy et au directeur interrégional de l'institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 23 mars 2011

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
absent ou empêché,



Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : mairie d'Erquy
INRAP
copie à : préfecture des Côtes d'Armor



PREFET DE LA REGION DE BRETAGNE

**Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2011-074**

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

région :	Bretagne		
département :	Côtes d'Armor		
commune :	ERQUY		
lieu-dit :	Bellevent		
cadastre :	section : C	parcelles : 2071	
propriétaire :	Monsieur De Boerio		
pétitionnaire :	M. le Maire d'Erquy		

Emprise du diagnostic archéologique : 28 619 m²

Principes méthodologiques

Les principes adaptés aux diagnostics archéologiques en zone rurale devront être mis en oeuvre: série de tranchées/ sondages au godet lisse mécanique jusqu'au substrat et ouverture de fenêtres de décapage si nécessaire dans les zones à forte densité de vestiges. Sondages d'évaluation non-destructeurs du potentiel des vestiges mis au jour. Tout élément permettant d'apprécier l'intérêt scientifique des vestiges archéologiques mis au jour (nature des structures, étendue du site, chronologie, recoupements et phasages éventuels, mobilier datant, etc...) devra être mentionné et explicité dans le rapport de diagnostic soumis à l'examen de la Commission Interrégionale de la Recherche archéologique (CIRA).

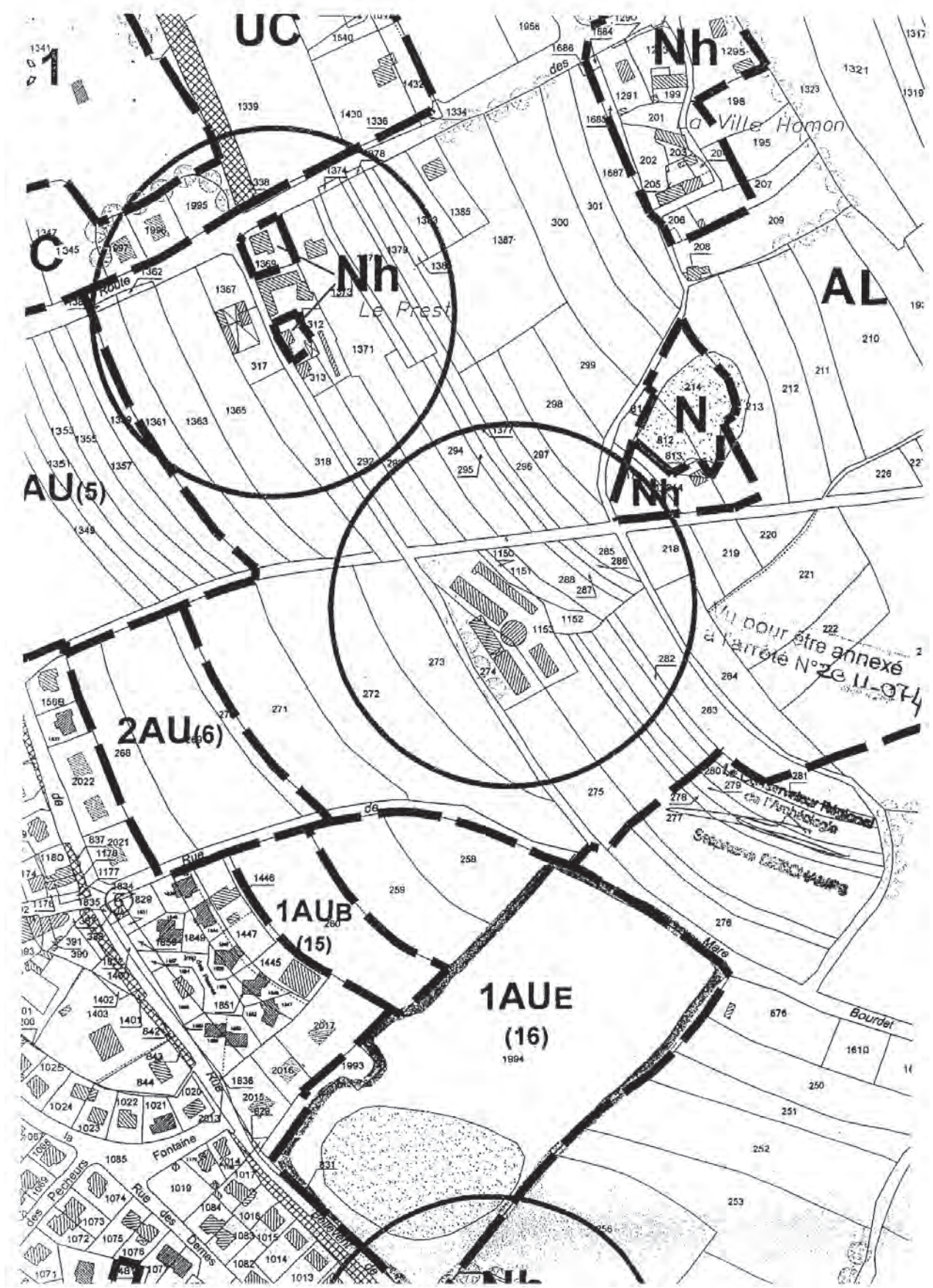
Objectifs

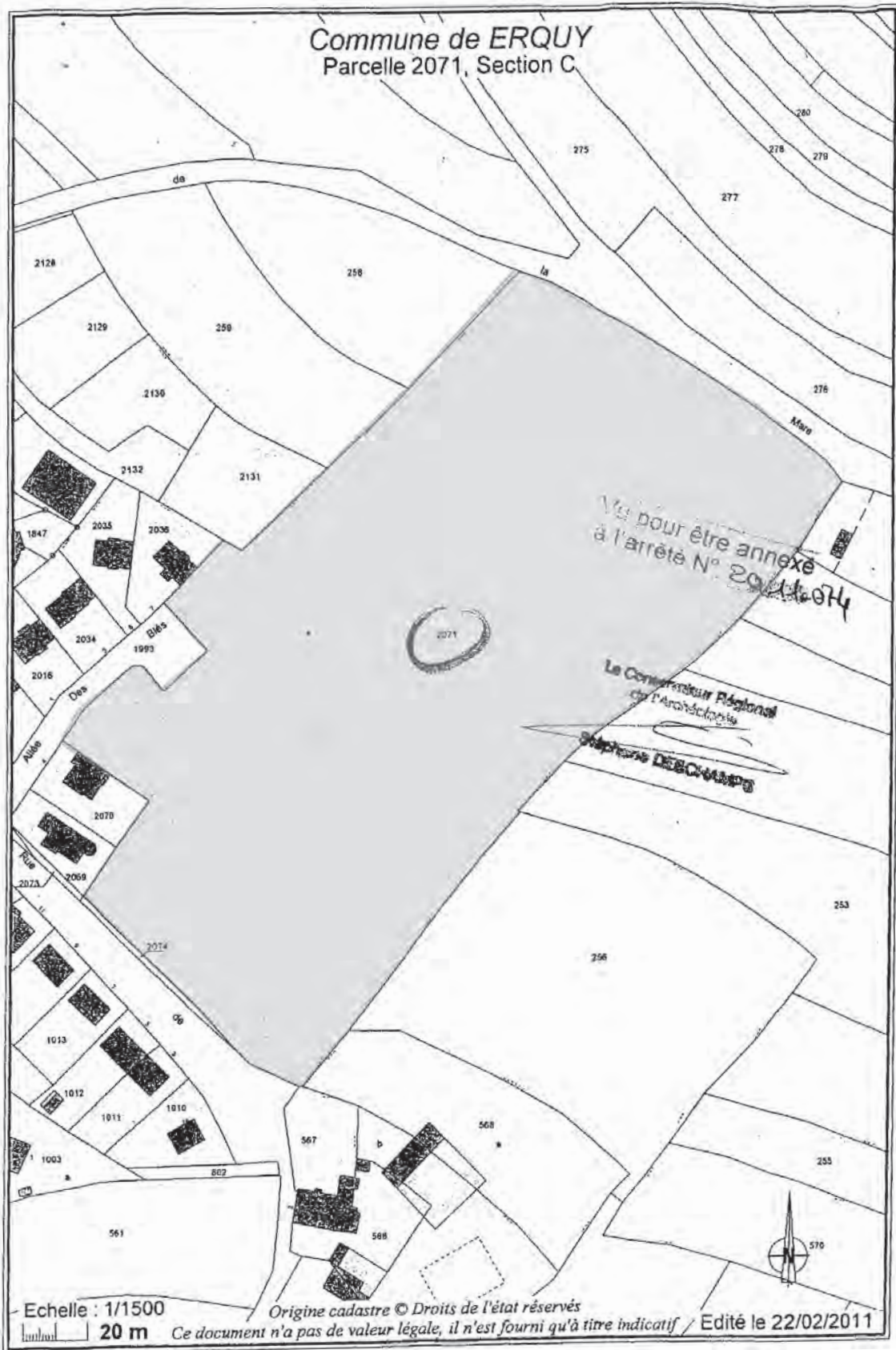
La sensibilité archéologique de ce secteur est mise en évidence par la présence d'un site caractérisé par un gisement de surface datant de l'époque néolithique d'après le matériel lithique repéré en surface (silex taillés, lame de hache en pierre, grattoirs etc...). L'objectif de cette phase de diagnostic est de repérer et d'évaluer au mieux l'intérêt scientifique de ces vestiges, d'en connaître la nature et l'étendue et d'en préciser la datation, afin de pouvoir estimer les moyens à mettre en œuvre pour les étudier en fouille préventive complémentaire si nécessaire.

Fait à Rennes, le 23 mars 2011

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
absent ou empêché,

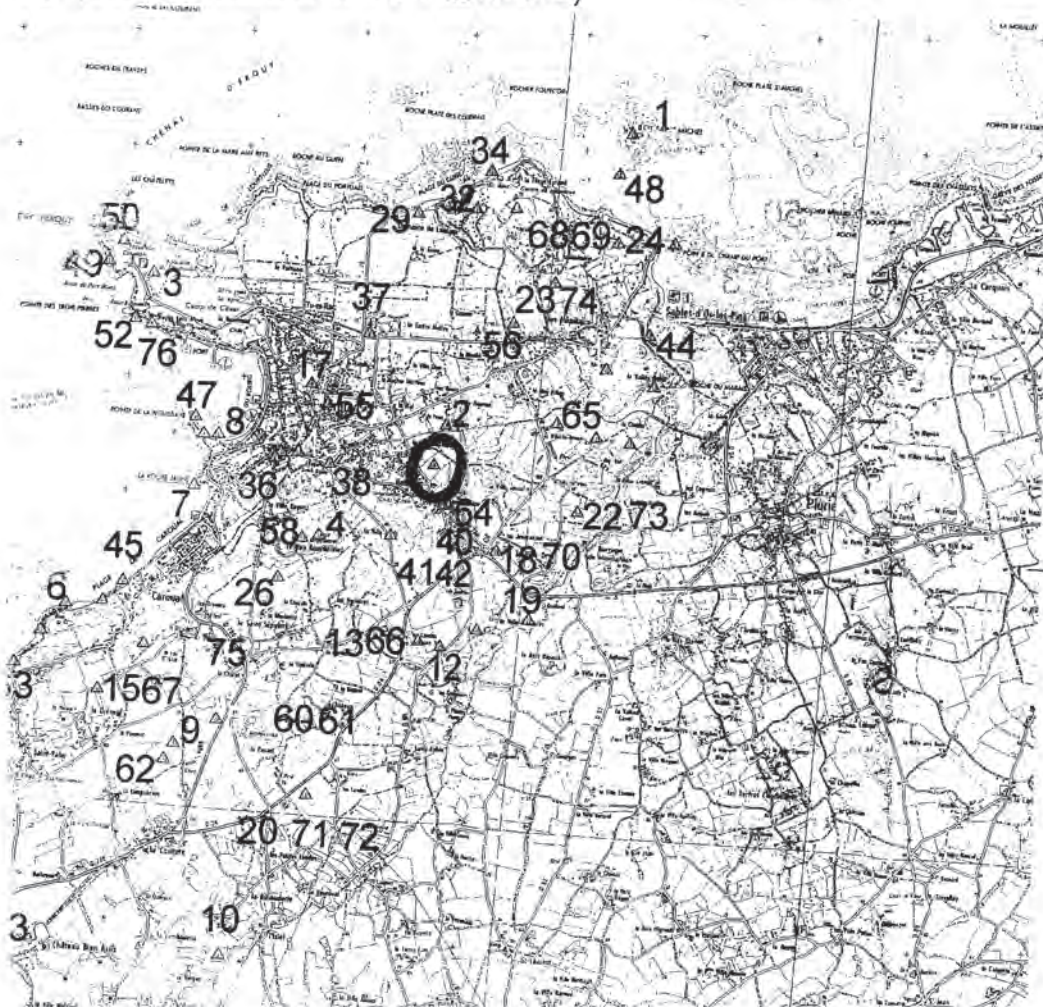
Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie





logiques (numéro d'ordre Patriarche)

2014) 29.01.00



Vu pour être annexé
à l'arrêté N° 2014-01-01

Le Commissaire Régional
de l'Administration
Département des Hauts-de-Seine

▲ EA ponctuelle
□ Com.shp



Projet de diagnostic

Référence : MB/TA/2011/752
Page 1 sur 3
Dossier n° : DA05044301
Affaire suivie par : Michel BAILLIEU

Service régional de l'archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 RENNES

A l'attention de Monsieur Stéphane
DESCHAMPS

Objet : Projet de diagnostic de
l'opération dénommée « Bellevent » à
ERQUY (22)

Cesson-Sévigné, le 27 avril 2011

LÉTRE RECOMMANDEE AVEC ACCUSE DE RECEPTION

Monsieur le Conservateur,

Par la présente envoyée en recommandé avec demande d'accusé de réception et conformément à l'article 16, alinéa 1 du décret n°2002-89 du 16 janvier 2002, je vous transmets le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le portant sur l'opération « Bellevent » sur la commune de ERQUY (22).

Nos services (tel : 02.23.36.00.40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conservateur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Michel BAILLIEU
L'Adjoint Scientifique et Technique
pa



PJ : projet de diagnostic

Page 2 sur 3

FICHE DE PROJET DE DIAGNOSTIC

Réf. du projet : DA05044301

Affaire suivie par : Michel BAILLIEU

1 .IDENTIFICATION**1.1 Site**

Département :	Côtes d'Armor
Commune :	ERQUY
Lieu-dit	Bellevent
Nature du projet :	demande volontaire de diagnostic
Références cadastrales	Section C n°2071

1.2 Aménageur

Nom ou raison sociale :	Commune Commune d'ERQUY
Adresse	11, square de l'hôtel de Ville - BP 9 - 22 430 ERQUY
Téléphone / télécopie	
Représenté par	Mr le Maire

1.3 Service instructeur

Service régional de l'Archéologie de	Bretagne
Téléphone / télécopie	02 99 84 59 00 / 02 99 84 59 19
Dossier suivi par	Jean-Yves Tinevez

1.4 Opération

Arrêté préfectoral n°2011-074 du 23/03/2011 reçu à l'Inrap le 04/04/2011.	
Numéro d'opération SRA	
Nature de l'opération	Diagnostic
Cadre de l'opération	milieu rural
Surface à traiter	28619 m ²
Calendrier prévisionnel	A partir de juin 2011
Responsable pressenti	Anne-Louise Hamon

2 . PROBLEMATIQUE SCIENTIFIQUE

Conformément à l'arrêté de prescription n°2011-074, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

3 . CONTRAINTES TECHNIQUES

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

Page 3 sur 3

4. METHODES ET TECHNIQUES ENVISAGEES

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5. VOLUME DES MOYENS PREVUS (en jours ouvrés)

5.1 Tranche ferme correspondant à la vérification de la présence ou de l'absence de vestiges :

5.1.1 Phase de terrain (incluant la préparation) :

- Encadrement : 4 jours
- Technicien : 3 jours

5.1.2 Phase de post-fouille :

- Encadrement : 2 jours

5.1.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- Pelle à chenilles : 3 jours et 1 transfert (pour l'ouverture)
- Pelle à chenilles : 1 jour (pour le rebouchage)

5.2 Provision correspondant à la caractérisation des sites découverts :

5.2.1 Phase de terrain :

- Encadrement : 4 jours
- Technicien : 4 jours
- Topographe : 1 jour

5.2.2 Phase de post-fouille :

- Encadrement : 4 jours
- Dessinateur : 4 jours
- Spécialiste : 6 jours (céramologue/lithicien)
- Technicien : 2 jours
- Topographe : 1 jour

5.3.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- Pelle à chenilles : 3 jours et 1 transfert (pour l'ouverture)
- Pelle à chenilles : 2 jours (pour le rebouchage)

Fait à Cesson-Sévigné, le 27 avril 2011

Michel BAILLIEU
Adjoint Scientifique et Technique



DA05044301 - ERQUY, Bellevent
27 avril 2011

Arrêté de désignation



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

DO 22 671

REC: -
1226
07 MARS 2013

I.N.R.A.P.

Arrêté n° 2013-086 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2011-074 du 23 mars 2011

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2010 S.G.A.R. / DRAC/DSG en date du 14 décembre 2010 portant délégation de signature à M. François ERLÉNBAUGH, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté n° 2011-2208 du 18 mars 2011 portant subdélégation de signature paru au recueil des actes administratifs n° 347 du 25 mars 2011,

VU l'arrêté n° 2011-074 du 23 mars 2011 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Erquy - Bellevent (22) ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur Yvan PAILLIER - Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2011-074 du 23 mars 2011 susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et aux mairies de Erquy.

Fait à Rennes, le 1er mars 2013

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
absent ou empêché,

Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : INRAP
Y. Paillier
copie à mairie de Erquy

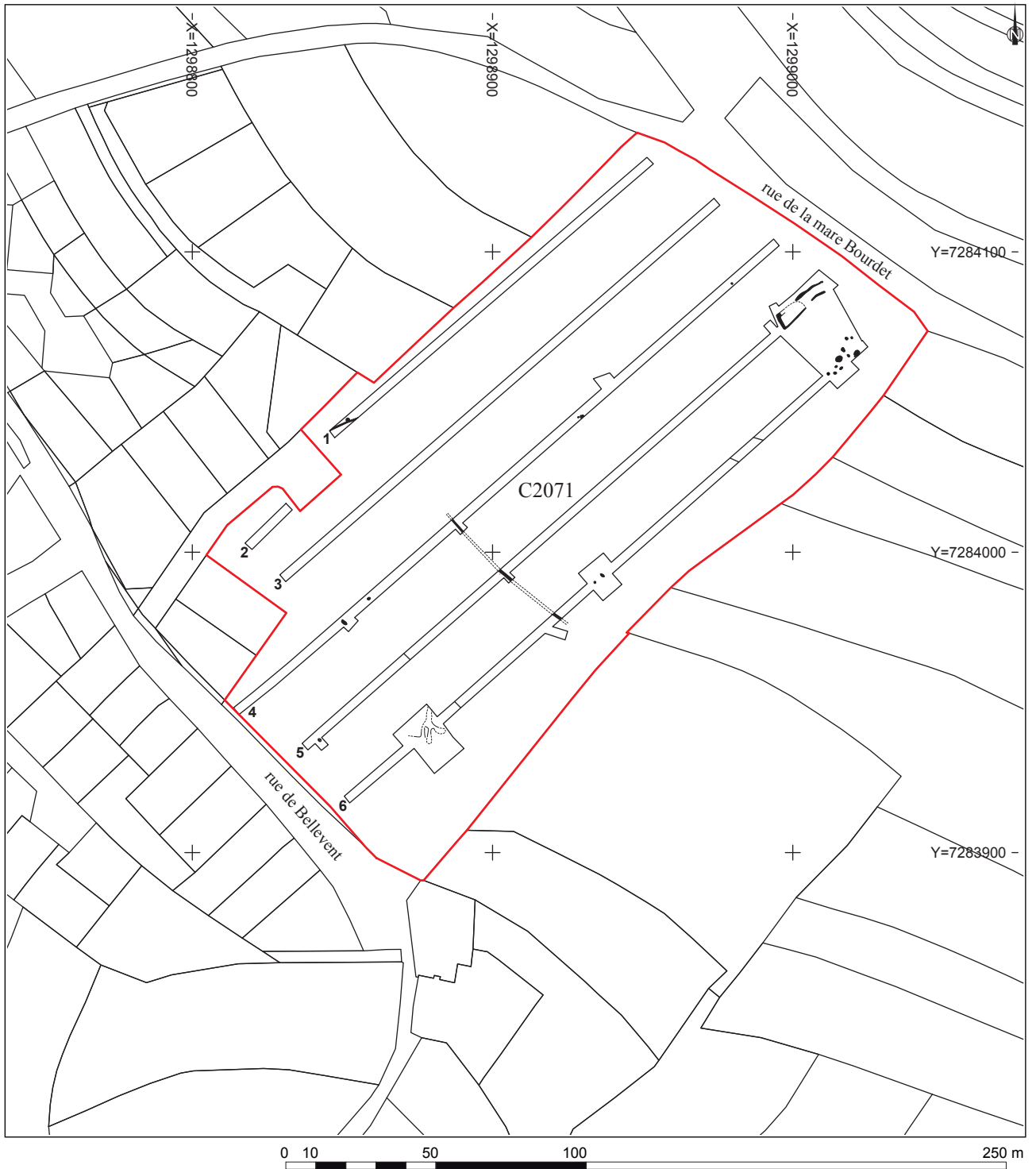


Fig. 1 Plan général du diagnostic sur le cadastre actuel.

1. Présentation de l'opération

1.1 Contexte d'intervention et de réalisation

1.1.1 Cadre général

Dans le cadre du projet d'extension du lotissement de Bellevent, la mairie d'Erquy a demandé à ce que l'Inrap réalise un diagnostic archéologique. Ce diagnostic a été motivé par la découverte, il y a quelques années, lors de prospections de surface conduites par Patrick Amoureux, d'un site attribué au Néolithique. La concentration de mobilier, exclusivement lithique, se situait dans la partie méridionale dans une cuvette peu marquée (Arrêté de prescription p. 17). La fiche de découverte enregistrée dans la carte archéologique du SRA fait mention de « grattoirs, éclats, racloir, burin, hache ». Comme le mentionne la prescription du SRA, « l'objectif est de repérer au mieux l'intérêt scientifique de ces vestiges, d'en connaître la nature et l'étendue et d'en préciser la datation, afin de pouvoir estimer les moyens à mettre en œuvre pour les étudier en fouille préventive complémentaire si nécessaire ».

1.1.2 Stratégie et méthode mise en œuvre

La méthode a consisté à effectuer des tranchées linéaires à l'aide d'une pelle mécanique munie d'un godet de lisse de 3 m de large. Les tranchées suivent l'axe longitudinal de la parcelle et sont globalement orientées NE-SO. Elles sont distantes d'environ 25 m les unes des autres. Six tranchées ont été ouvertes, numérotées de 1 à 6. La zone où avait été repéré un site de surface néolithique a fait l'objet d'une attention particulière avec la réalisation de fenêtres dans la partie sud de la tranchée 6. De la même manière, à chaque fois qu'une structure a été repérée, nous avons réalisé une ouverture plus large autour. Enfin, au nord de la parcelle, la découverte de quelques faits nous a amenés à ouvrir une vignette importante reliant les tranchées 5 et 6.

Les structures mises en évidence ont fait l'objet de fouilles manuelles à 50 % ou de fouilles mécaniques par passes fines.

Dans toutes les tranchées, le substrat a été atteint, le plus souvent il s'agit de niveaux argileux jaune orangé avec localement des passées graveleuses, plus rarement des affleurements de grès.

1.1.3 Surfaces diagnostiquées

Le diagnostic concerne la parcelle 2071, section C du cadastre actuel. Il porte sur une surface de 28 619 m², soit un peu moins de 3 ha. À l'heure actuelle, la parcelle forme un rectangle de grandes dimensions, légèrement entamée au sud-ouest par deux maisons neuves, un petit parking et l'allée des Blés qui les dessert et forme sa limite occidentale. Elle est délimitée au nord par la rue de la mare Bourdet et au sud-ouest par la rue de Bellevent (Fig. 1).

La carte IGN au 1/25 000 indique la présence d'un chemin bordant le côté est, chemin aujourd'hui détruit, mais dont la trace est conservée dans les mémoires (com. pers. M. Merdrignac, exploitant).

L'ensemble des ouvertures représente une surface de 4055 m², soit 14,16 % de la surface totale de la parcelle (Tab. 1).

	Surface en m ²	Périmètre en m
Tranchée n°1	414	285.392
Tranchée n° 2	574	388.710
Tranchée n°3	58	43.948
Tranchée n°4	765	497.685
Tranchée n°5-6	2243	1037.091
Surface totale	4055	

Tab. 1. Récapitulatif des surfaces ouvertes

1.2 Contexte géographique et géologique – Pierre Stéphan

Sur le plan topographique, le site se situe au sommet d'un versant exposé à l'ouest, à une altitude de 50 m NGF, sur un petit promontoire naturel dominant topographiquement les environs immédiats et notamment, une petite vallée fluviale, située 500 m plus au nord (Fig. 2).

Fig. 2 Vue vers la mer depuis la partie nord du diagnostic. © Marie-Laure Thierry



D'un point de vue géologique, le site d'étude se situe à la limite des domaines domnonéen et mancennien du Massif armoricain (feuille Saint-Cast à 1/50 000). Le substrat correspond à des formations d'âge paléozoïque : appelées ici la série spilitique (volcano-sédimentaire) d'Erquy, et plus spécifiquement, à la Formation de la Heussaye (Fig. 3). Située dans l'angle sud-ouest de la feuille Saint-Cast et se prolongeant sur les feuilles voisines Lamballe et Saint-Brieuc, la série volcanique et sédimentaire d'Erquy constitue une originalité vis-à-vis des formations de même âge dans les autres régions armoricaines, tant par ses caractères pétrographiques et géochimiques que par ses aspects structuraux. Ces roches sont recouvertes, au nord (Erquy), par les formations détritiques rouges d'Erquy et de Fréhel (grès, conglomérats à galets, schistes gréseux) (Fig. 4). À l'est, elles sont limitées par faille contre les séries cristallophylliennes et cristallines du horst de Plévenon (amphibolites, gneiss dioritiques et granodioritiques, diorites intrusives) sur lesquelles elles reposent en discordance en direction du sud ; à l'ouest, elles sont recoupées par la côte de la Manche, et c'est précisément

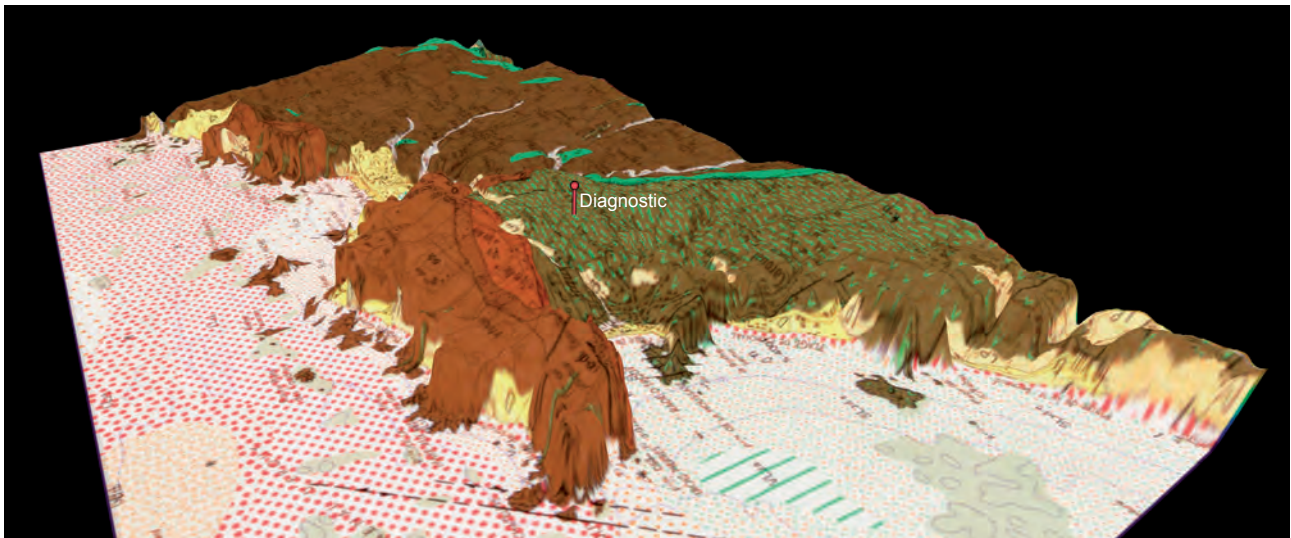


Fig. 3 Géologie du substrat aux environs d'Erquy (drapage de la carte géologique sur la BDtopo de l'IGN).

le long de cette côte que se font les meilleures observations (**Fig. 5**). Les limons pléistocènes empâtent souvent les versants sur des épaisseurs variables. Ils constituent des dépôts périglaciaires comprenant des coulées de solifluxion (head), des limons et des loëss. Ces dépôts appartiennent soit au Weichsélien, soit au Saalien.

1.3 Contexte archéologique

Le patrimoine archéologique de cette commune côtière du Penthièvre est riche ; ce ne sont pas moins de 57 sites ou indices de sites qui sont répertoriés dans la carte archéologique (**Fig. 5**).

Il s'agit pour beaucoup d'entre eux, mais pas uniquement, de sites ou d'indices de sites repérés en secteur côtier. Le Paléolithique est particulièrement bien représenté sur la côte (N = 9), le Mésolithique n'a été reconnu que sur le cap d'Erquy, le Néolithique comporte une douzaine de gisements. A environ 400 m au nord de la partie septentrionale du diagnostic, le dolmen de la Ville-Hamon se dresse sur un point haut ayant une vue dégagée sur la petite baie (plage du Bourg) protégée par la pointe de La Houssaye au sud et celle des Trois Pierres au nord. Ce monument est constitué de dalles en grès rose. Il est difficile de déterminer, dans son état actuel, à quel type de sépulture mégalithique il se rapporte. La Protohistoire n'est pas en reste : deux occupations sont attribuées à l'âge du Bronze-âge du Fer, trois à l'âge du Fer et quatre autres à l'âge du Fer-période gallo-romaine. Bien que non localisées avec précision, signalons les découvertes anciennes sur le territoire d'Erquy de deux haches plates en cuivre, la première mesure 7,5 cm de longueur pour 4,6 cm de largeur et la seconde seulement 6,7 cm par 3,2 cm (Du Chatellier, 1903). Pour achever cette liste, une dizaine de stations est imputable à la période gallo-romaine.

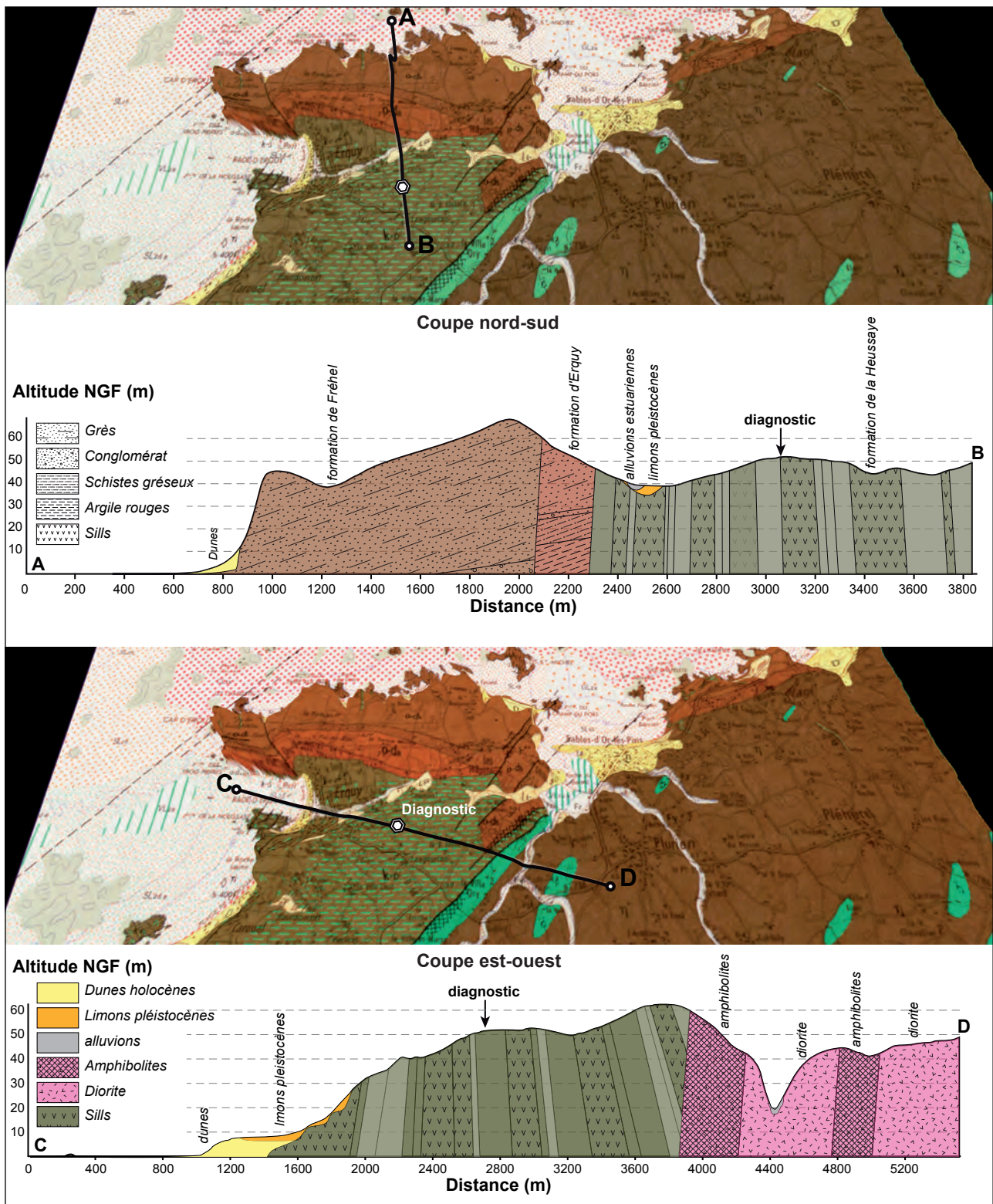


Fig. 4 Coupes géologiques (interprétation d'après la carte géologique, feuille de Saint-Cast, BRGM).



Fig. 5 Extrait de la Carte archéologique, la commune d'Erquy (SRA de Bretagne).

II. Résultats

2. L'occupation archéologique

2.1 Un gisement de roches siliceuses exploité durant la Préhistoire ? – J. Josselin, Y. Pailler

La principale surprise du diagnostic ne fut pas archéologique *stricto sensu* mais plutôt d'ordre géologique. Toutefois, nous le verrons ci-dessous, cette découverte pourrait avoir des implications importantes dans la compréhension des matières premières siliceuses exploitées par les groupes préhistoriques de la région.

Dans la majeure partie de la surface diagnostiquée, la roche affleurant localement est un grès lité de couleur grise, fréquemment oxydé en surface, qui se débite en petites plaquette dans les parties altérées.

Le grès rose caractéristique d'Erquy (exploité depuis l'Antiquité comme matériau de construction) n'affleure pas directement dans la parcelle. Il faut tout de même noter que plusieurs petits blocs de grès rose ont été repérés lors du diagnostic, en surface ou dans les niveaux argileux. Certains affectant une forme parallélépipédique ont indubitablement été mis en forme comme celui recueilli dans la structure 27 (Fig. 6). Ce dernier montre un impact de débitage sur une face ayant brisé le bloc en deux, le point d'impact circulaire et microscopique ainsi que les ondulations quasi-nulles font penser à une taille au moyen d'outils en fer (pic ou ciseau). Sur une autre face, un large éclat présentant les mêmes stigmates a été retiré afin de régulariser le bord, probablement pour transformation en moellon de construction.

Nous avons mis au jour deux matières premières siliceuses que l'on trouve dans les couches d'argile sous jacentes au niveau de limon (lorsque ce dernier n'a pas été complètement érodé) ou ramenées à la surface par les labours. Après discussion avec Grégor Marchand (CNRS, UMR 6566), il est apparu que ces matières premières ne faisaient pas partie de la lithothèque du laboratoire CReAAH, université Rennes 1). Néanmoins, des matériaux comme la cornaline et le jaspe sont répertoriés dans les spilites de La Heussaye à Erquy (Darbard *et al.* 2012). Nous avons donc décidé d'échantillonner les matériaux afin de les mettre à disposition des spécialistes des industries lithiques bretonnes.

Dans le cadre de la post-fouille du diagnostic, il n'a pas été possible de faire réaliser une étude pétrographique de ces matières premières. Nous nous contenterons donc de décrire macroscopiquement les roches récoltées.

La première correspond à une roche calcédonieuse (probablement un microquartzite calcédonieux) acceptant la fracture conchoïdale. Elle se trouve majoritairement dans la partie sud de d'emprise et se présente sous la forme de plaquettes pouvant atteindre jusqu'à 20 ou 30 cm de longueur. Le matériau présente des faciès variés. Sa composition est en général litée ou grossièrement veinée de matière plus ou moins bien silicifiée. La majeure partie des échantillons recueillis présente un assemblage de fines couches de silice agrégées à des feuilles gréseuses irrégulières. D'autres, plus rares, sont beaucoup mieux silicifiés et offrent des épaisseurs plus conséquentes



Fig. 6 Moellon parallélépipédique en grès rose d'Erquy venant du fait 27, tranchée 5.
© Hervé Paitier

de matière clivable (plusieurs centimètres) conservant néanmoins un aspect lité alternant les teintes rouge, bordeaux, rose, gris, noir ou orangé. Il existe entre ces deux faciès de nombreuses nuances de qualités et de teintes (**Fig. 7**). Les échantillons extraits du substrat depuis un certain temps développent un cacholong se traduisant par un voile blanc laiteux opaque. Après une exposition plus longue aux intempéries, ce voile semble se muer en un réel néo-cortex dont l'aspect est un encroûtement de couleur beige aux surfaces très irrégulières.

Au sein des échantillons prélevés, deux attirent particulièrement l'attention car ils ne cadrent pas *stricto sensu* à la description générale de la matière. Un petit bloc (iso 10, tr. 5-6) correspond à un faciès calcédonieux très fin ni lité ni veiné. De couleur brune à gris-beige, ce matériau très fin ne comporte aucune inclusion ni irrégularité. Le néo-cortex fin, blanc et régulier qui

Fig. 7 Plaquette de calcédoine.
© Hervé Paitier

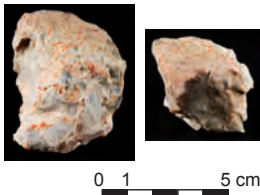


Fig. 8 Plaquette de calcédoine à patine blanchâtre, retouchée à une extrémité (découverte de surface). © Hervé Paitier



Fig. 9 Caxon de calcédoine de couleur lie de vin issu d'un bloc plus important cassé par la pelle mécanique. © Hervé Paitier

couvre une de ses faces montre une altération de surface différente de celle constatée sur les autres échantillons. Un second caxon rouge-bordeaux homogène, sans litage ni inclusion, légèrement moins siliceux fait penser à certains types de phtanites (région de Callac ; Yven, 2004) de bonne qualité (Fig. 8).

La seconde matière première à l'aspect du jaspé et se trouve plus fréquemment dans la moitié nord de l'emprise. Elle se présente sous la forme de boule pouvant atteindre jusqu'à 40 cm de diamètre pour le plus gros échantillon observé. La couleur dominante est le vert mais peut dériver vers le gris à gris-blanc. La matière très fine et homogène accepte aussi la fracture conchoïdale mais reste opaque même sur les échantillons les plus minces. Tous les échantillons observés sont parcourus d'un fin réseau de diaclases divisant la matière en volumes cubiques de diverses dimensions probablement lié à la constitution même de la matière et non au gel ou à la chaleur. Cette particularité du matériau handicaperait un tailleur éventuel et lui imposerait de se débarrasser des surfaces diaclasées afin de dégager de petits cailloux exploitables. Les fragments les plus exposés à l'air libre sont couverts d'un cacholong gris-beige mat qui masque l'aspect brillant et par conséquent le caractère siliceux de la roche (Fig. 9).

Précisons que nous n'avons pas rencontré sur le terrain d'échantillons de microquartzites calcédonieux à l'aspect granuleux ou saccharoïde comme ceux reconnus sur les gisements de la Forest-Landerneau ou du Clos à Plourin-les-Morlaix/Finistère ; Gouletquer *et al.*, 1996).

Aucune trace directe d'exploitation de ses matériaux (fosse d'extraction, atelier de débitage) n'a été reconnue lors du diagnostic. Néanmoins, nous avons recueilli quelques objets indubitablement taillés. Le premier est un éclat lamellaire en roche calcédonieuse (iso 10) présentant trois négatifs



0 1 5 cm

Fig. 10 Casson retouché en calcédoine rouge (cornaline ?). © Hervé Paitier

d'enlèvement parallèles sur la face supérieure (**Fig. 10**). L'éclat n'a pas filé sur toute sa longueur ; un accident de taille de type « languette supérieure » l'ayant amputé (Inizan *et al.*, 1995). Le talon est facetté et le bulbe bien marqué. Cet éclat mesure 1,5 cm de longueur, pour 2 cm de largeur et 0,5 cm d'épaisseur.

Un petit bloc de calcédoine gris blanc à faciès grossier (ramassage de surface) a été façonné. La couche la plus silicifiée de la matière a été dégagée et de nombreux enlèvements ont été effectués afin de créer un front de grattoir épais (**Fig. 11**). Une partie de ce front a disparu lors d'une fracture récente. Ses dimensions sont les suivantes : L = 8,3 cm ; l = 4,7 cm ; e = 3,3 cm.

Un troisième élément est un casson de calcédoine (ramassage de surface) de très bonne qualité, de couleur rouge-bordeaux litée gris et jaune, porte une retouche écailleuse continue sur plus de 2 cm d'un de ses bords. Une telle régularité dans les enlèvements est difficilement imputable à des événements taphonomiques et caractérise probablement un outil. Il mesure 3,2 cm de longueur pour 3,1 cm de largeur et 2,3 cm d'épaisseur (**Fig. 12**).

Nous avons là une preuve modeste que les plaquettes de calcédoine



0 1 5 cm

Fig. 11 Bloc de jaspe verdâtre (décapage tranchées 5-6). © Hervé Paitier

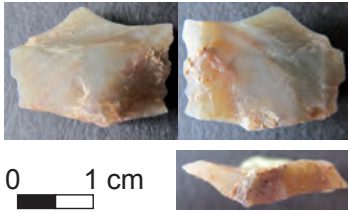


Fig. 12 Éclat lamellaire en calcédoine.
© Yvan Pailler

présentes à Bellevent ont été débitées durant la Préhistoire. Il conviendra donc à l'avenir de porter une attention particulière aux séries lithiques régionales afin de voir si ces roches (calcédoine, jaspe) y sont présentes et dans quelles proportions.

2.2 Des éléments de parcellaire

Les éléments de parcellaire (fossés, haies, talus) mis au jour lors du diagnostic sont rares. Seuls quatre tronçons de fossés ont été repérés.

Trois sont alignés (**Fig. 13**) : il s'agit des faits F. 9 (**Fig. 15**) en tranchée 4, F. 8 en tranchée 5 (**Fig. 14** et **Fig. 15**) et F. 12 en tranchée 6. Ils sont orientés NO-SE et coupent perpendiculairement la parcelle diagnostiquée dans sa largeur. On peut donc leur assigner une fonction de limite de parcelle.

La parcelle diagnostiquée étant d'un seul tenant aujourd'hui, nous avons cherché ce qu'il en était dans les documents historiques à notre disposition (sallevirtuelle.cotesdarmor.fr). La consultation du plan terrier du duché de Penthièvre réalisé entre 1785 et 1789 montre qu'à cette date la parcelle était d'un seul tenant (feuille 5, parcelles 1548-1954). Elle correspondait alors au n° 1815bis et faisait partie d'un ensemble de champ regroupés sous l'appellation « La Dixme ».

Fig. 13 Vue en plan des fossés F.9, F.8 et F. 12.

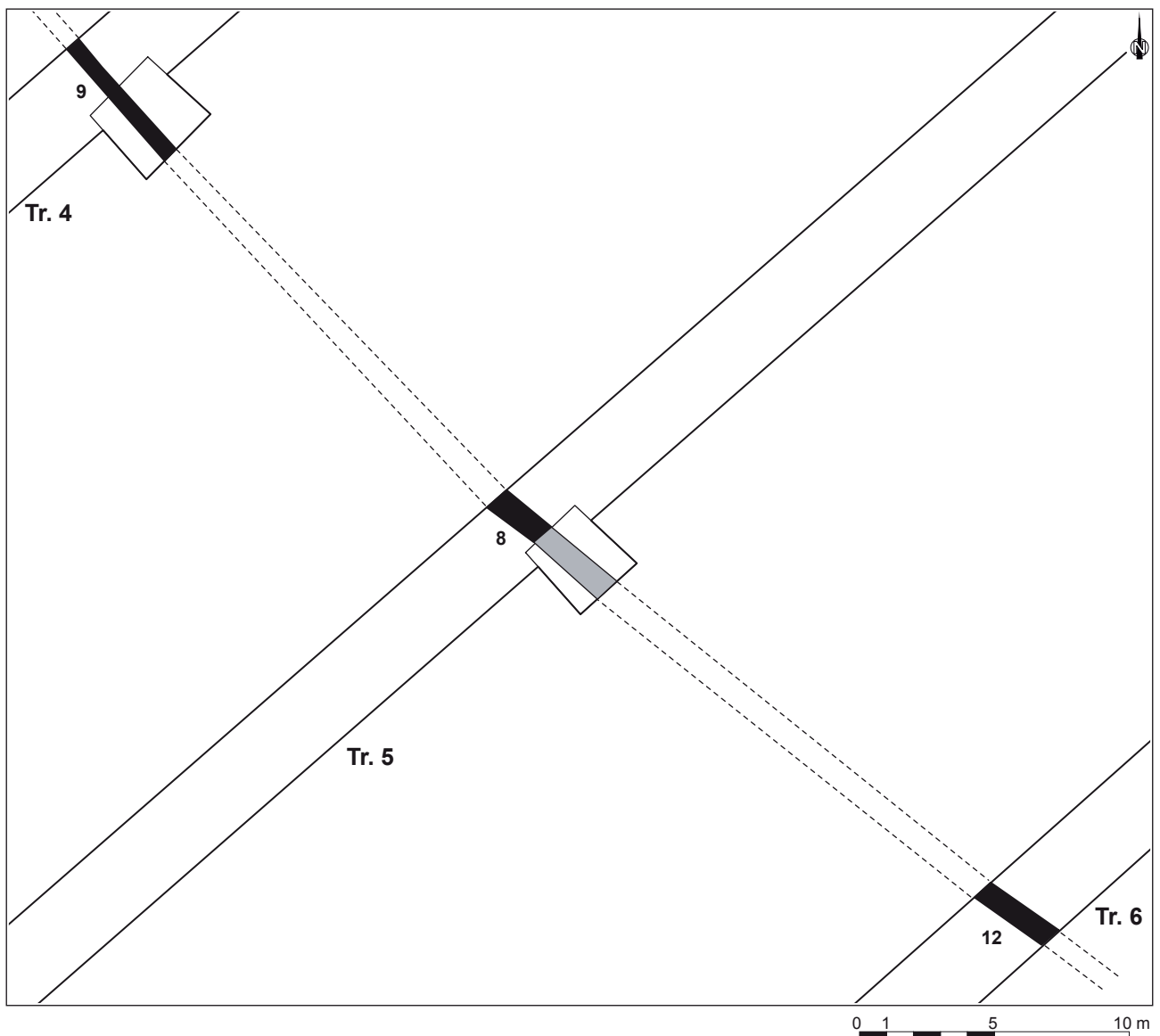


Fig. 14 Coupe du fossé F.8.

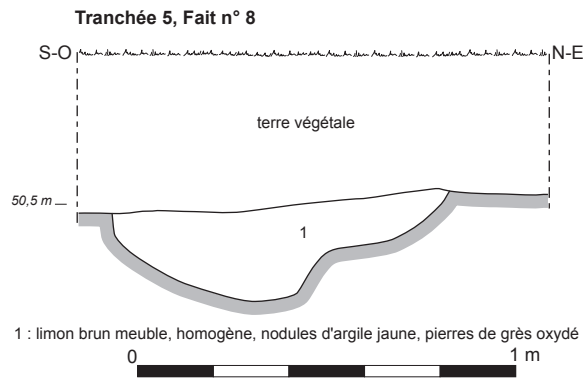


Fig. 15 À gauche, coupe du fossé F.8 vue du sud-est. À droite, coupe du fossé F. 9 vue du sud-est. © Marie-Laure Thierry

À l'est le champ était longé sur toute sa longueur par un chemin rural qui reliait le « chemin de Brest à » (actuelle route de la Mare Bourdet) au nord et celui de Bellevent au sud (Fig. 16). Sur le plan cadastral parcellaire de la commune d'Erquy levé en 1811 (Fig. 16), la parcelle porte le n° 561 mais sans mention de nom (section E). Si les documents fiscaux anciens consultés apportent quelques renseignements intéressants comme l'existence d'une voie aujourd'hui disparu le long du champ, ils ne nous disent rien sur un éventuel morcellement de la parcelle concernée par le diagnostic. C'est sur un document beaucoup plus récent, une photographie aérienne en noir et blanc datée de 1950 que nous avons obtenu une réponse (<http://geobretagne.fr/sviewer/dual.html>). La photographie en question (Fig. 17) montre clairement une subdivision du champ en cinq parties dans le sens de la largeur. Le fossé matérialisé sur le terrain par les faits F. 8, F. 9 et F. 12 pourrait bien correspondre à une subdivision récente de la parcelle (Fig. 13).

En tranchée 1, un autre tronçon de fossé a été mis en évidence (F. 2). Il s'agit d'un petit fossé linéaire à fond plat qui est orienté NE-SE. Très érodé, il mesure 40 cm de largeur pour 10 cm de profondeur. Il ne comprend qu'un niveau de comblement limoneux brun (Fig. 18). Du fait qu'il est quasiment parallèle aux bords NO de la parcelle, il pourrait correspondre à une limite de parcelle. Notons que ce fossé recoupe une fosse ovale de 1 m de long sur 0,9 m de large et 35 cm de profondeur (Fig. 19). Cette fosse aux parois évasées présente un comblement argileux jaune avec traces d'oxydation mêlé à de nombreux cailloux de calcédoine.



Fig. 16 En haut, les tranchées de diagnostic sur un extrait du plan terrier du duché de Penthièvre réalisé entre 1785 et 1789 et, en bas, sur un extrait du plan cadastral parcellaire de 1811, section E (d'après sallevirtuelle.cotesdarmor.fr).



Fig. 17 Superposition du diagnostic sur une photographie aérienne de la parcelle prise en 1950 (d'après <http://geobretagne.fr/sviewer/dual.html>).

Fig. 18 Plan et coupe de F. 1 et F. 2.

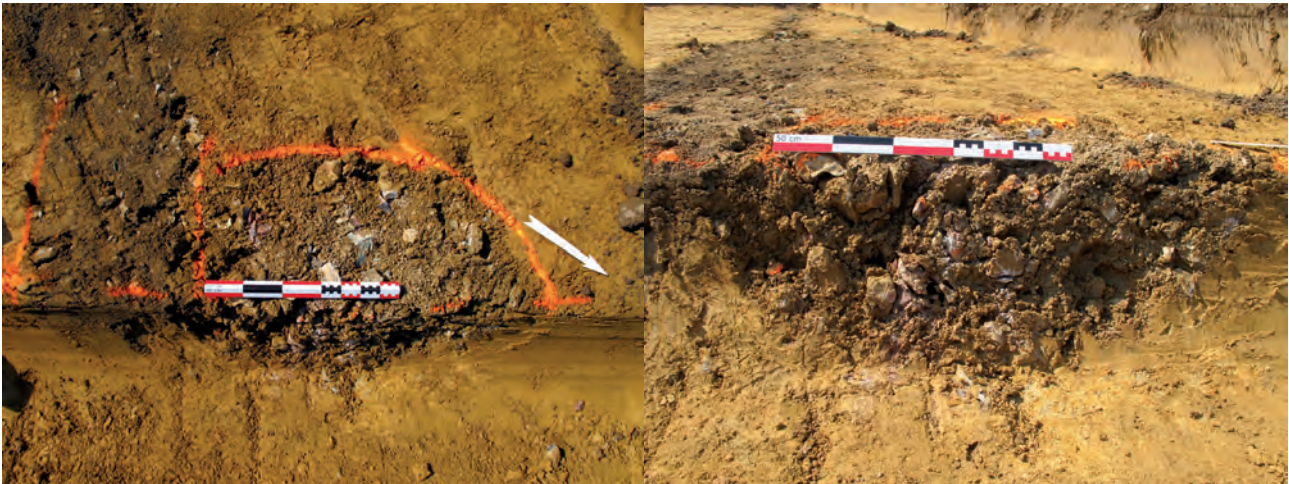
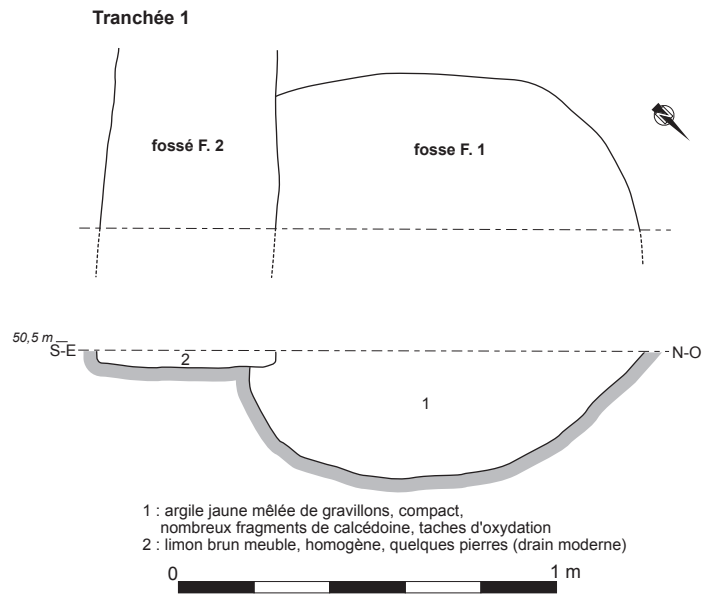


Fig. 19 À gauche, vue en plan des structures F.1 et F. 2. À droite, vue de la coupe de la fosse F.1 depuis l'est. © Marie-Laure Thierry

2.3 Des structures isolées

Plusieurs structures isolées ont été mises au jour sur l'emprise du diagnostic.

Leur niveau d'apparition est très variable et elles ne comportent pour la plupart aucun mobilier associé. Il est donc impossible de les attribuer à une période donnée (Fig. 20).

Au sud-est de la tranchée 4, deux fosses se trouvent à quelques mètres l'une de l'autre. La fosse F. 3 est oblongue, elle mesure 2,2 m de longueur pour 88 cm de largeur et 33 cm de profondeur. Son remplissage unique est composé de limon brun mélangé à des cailloux de calcédoine rubéfiée, plus concentrés en partie médiane, et à des charbons de bois. La coupe réalisée montre un creusement asymétrique (Fig. 21).

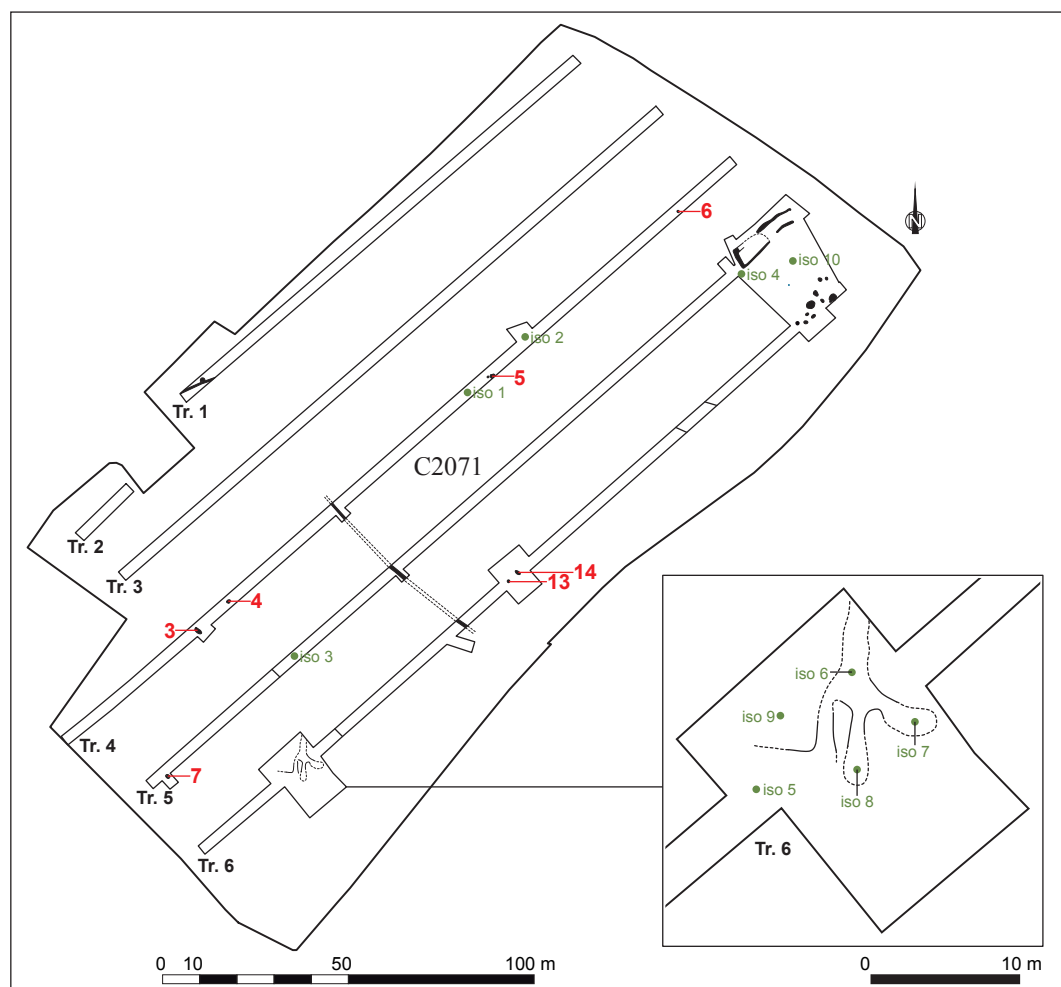
À une vingtaine de mètres au nord, le fait 4 est de plan quasi-circulaire ; il mesure 1,03 m sur 0,8 m pour 40 cm de profondeur. La coupe montre clairement deux creusements plus marqués en position centrale.

Le remplissage est là encore limoneux avec des cailloux de calcédoine et quelques rares charbons de bois. Aucun élément mobilier ne vient aider pour attribuer chronologiquement ces deux fosses (Fig. 22).

Toujours en tranchée 4, deux faits possèdent des caractéristiques communes.

Le fait 5 se présente après nettoyage comme une tache ovale sombre avec une concentration de charbons de bois en surface (Fig. 23).

Fig. 20 Localisation des structures isolées sur l'emprise du diagnostic.



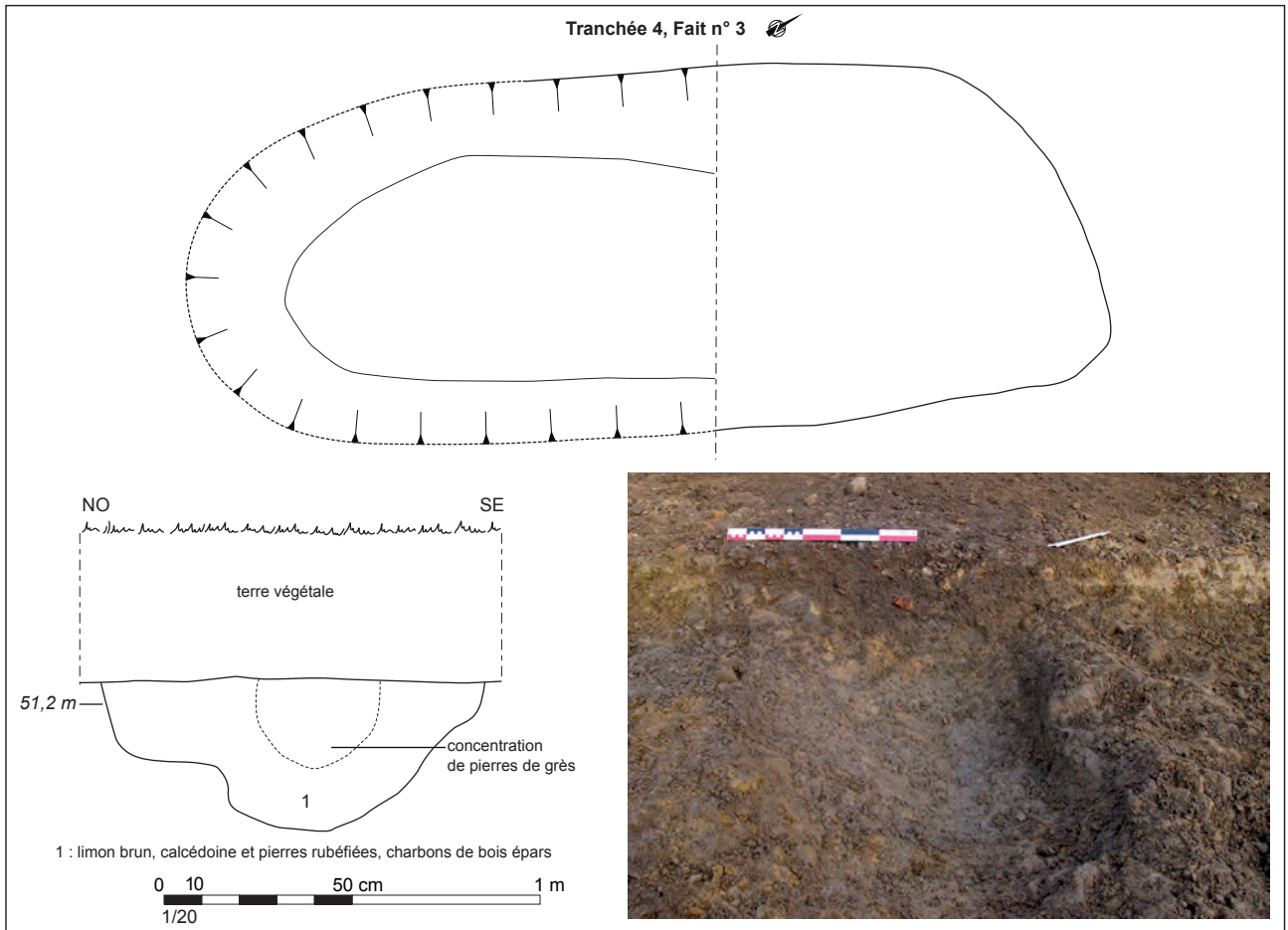


Fig. 21 Plan et coupe de la fosse F. 3. À droite, vue de la coupe.

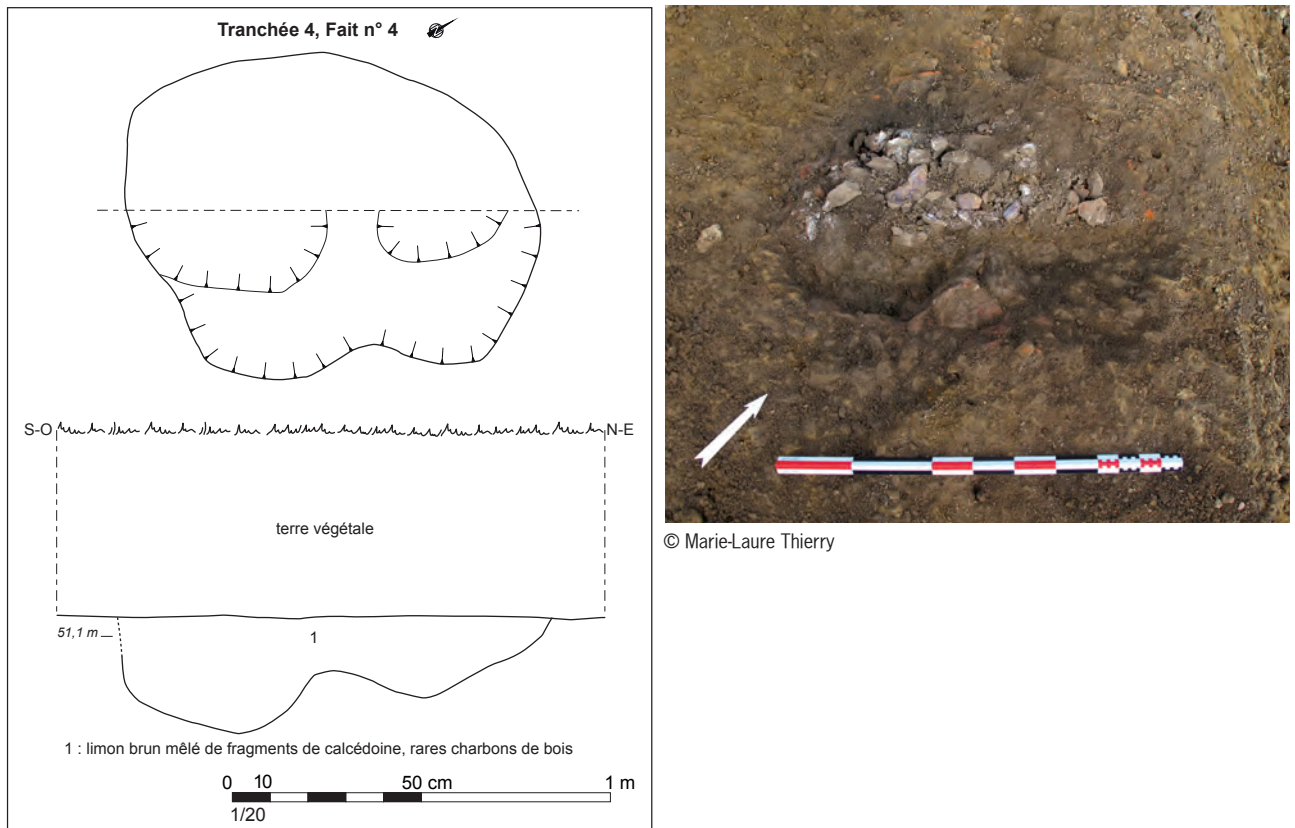
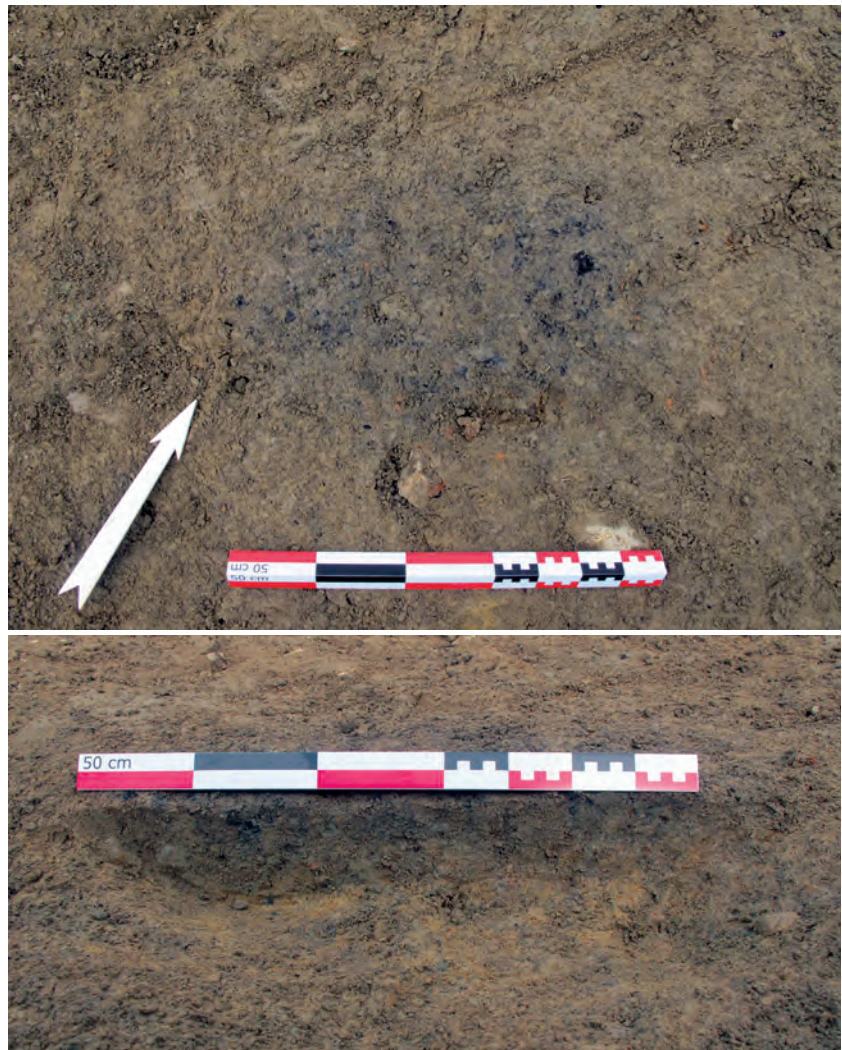


Fig. 22 Plan, coupe et vue du sud-est de la fosse F. 4.

Fig. 23 Ci-contre, vue verticale de F. 5 après nettoyage et vue de la coupe cidessous.
© Marie-Laure Thierry



Il mesure 58 cm de long pour 52 cm de large et 7 cm de profondeur. Son remplissage limoneux brun clair est meuble et riche en charbons de bois. L'absence de bords bien délimités et sa faible profondeur nous incite à y voir une structure naturelle pouvant correspondre à un petit chablis.

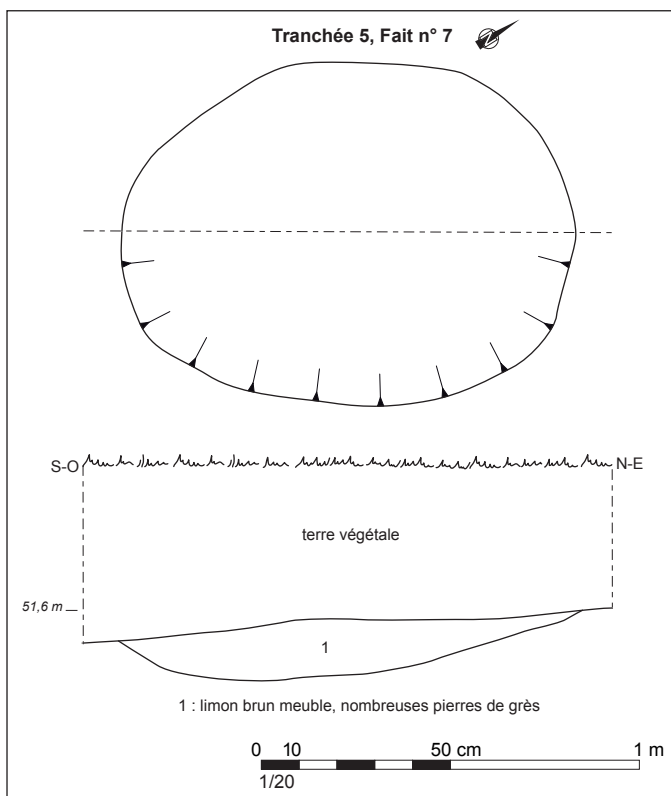
Au nord-est de la tranchée 4, le fait 6 est de forme ovale et mesure de 56 cm de long sur 46 cm de large et 18 cm de profondeur (Fig. 24). Le remplissage est là aussi limoneux brun clair et meuble. Les limites du fait ne sont pas nettes et ont tendance à se confondre avec l'encaissant.

En surface, ces deux faits semblaient être a priori de bons candidats pour être des trous de poteau ; leur test manuel a permis de montrer que nous avions à faire à des anomalies naturelles.

À l'extrémité sud-ouest de la tranchée 5, le fait 7 est de forme ovale formant une cuvette aux parois très évasées. Ce fait est manifestement très arasé. Il mesure 1,2 m de longueur sur 90 cm de largeur pour seulement 18 cm de profondeur. Le remplissage est un sédiment limoneux brun meuble avec de nombreux cailloux de grès et de calcédoine ainsi qu'une importante poche de charbons de bois côté nord-ouest (Fig. 25). Côté interprétation, il est difficile trancher entre le fond d'une fosse et un chablis.

Dans la partie sud-est de la tranchée 6, nous avons été alertés par la présence de petits tessons roulés (Iso 5 à 9) dans le niveau de limon sous-jacent à la terre végétale. Cette zone correspondant par ailleurs au cœur de la concentration de silex taillés repérée en surface, nous y avons attaché une

Fig. 24 Vue verticale de F. 6 après test manuel.
© Marie-Laure Thierry



© Marie-Laure Thierry

Fig. 25 Plan et coupe de F. 7 ; à droite, vue verticale de F. 7 en cours de fouille.

attention particulière. Des tracés plus ou moins rectilignes de limon brun assez riches en charbons de bois sont apparus au moment du décapage au milieu de l'argile, dessinant en plan de possibles réseaux de fossés. Après plusieurs élargissements et la réalisation de coupes à la pelle mécanique, nous sommes assurés que ce réseau est naturel et correspond à des poches de limons piégées dans l'argile dans laquelle sont venus se déposer les quelques tessons découverts (Fig. 20). Certains de ces tessons, dont le niveau d'apparition se situe autour de 45 cm sous le niveau actuel, ont pu être attribués à la Protohistoire et plus précisément à La Tène (cf. *infra*).

Au milieu de la tranchée 6, deux faits situés à proximité l'un de l'autre ont été repérés. F. 13 correspond à une tache sombre circulaire alors que F. 14 est allongée (Fig. 20). Malheureusement, ils n'ont pu être testés, un drain cassé et des grains à répétition ayant ennoyé la cuvette naturelle dans laquelle ils sont implantés.

2.4 Un indice de site ?

À l'extrémité nord-est de l'emprise du diagnostic, dans une petite pente, nous avons mis au jour une série de structures dans les tranchées 5 et 6 (Fig. 26). Si certaines sont douteuses et pourraient correspondre à des chablis, d'autres en revanche sont certainement anthropiques. Dans un deuxième temps, nous avons ouvert une large fenêtre qui avait pour but de constater si cette occupation se poursuivait dans l'espace compris entre les tranchées 5 et 6. Cet espoir fut déçu.

En tranchée 5, le fait 10 se présente sous la forme d'un fossé en forme de L inversé au milieu duquel se trouve un niveau limoneux brun (F. 27), réparti non uniformément, se détachant de l'encaissant argileux jaune orangé (Fig. 27). Un peu plus au nord, et dans son prolongement, se trouvent les faits 19 et 20 (Fig. 26); ces derniers correspondent à des fossés interrompus quasiment parallèles (Fig. 29). Si l'on accepte l'idée que les fossés F. 10, 19 et 20 ont fonctionné de manière synchrone, ils forment un ensemble trapézoïdal ouvert et discontinu orienté NE-SO.

À quelques mètres au sud du fait 10, deux tessons dont un bord ont été recueillis dans un niveau limono-argileux dans lequel on trouve aussi des blocs de grès rose. Le bord plat est attribué par T. Nicolas à l'âge du Bronze ancien.

Plusieurs coupes ont été réalisées dans les faits 10 et 27 (Fig. 30) : la première est une simple coupe du fossé méridional orientée NE-SO (coupe E-F, Fig. 26), la seconde est un transect implanté selon un axe SE-NO (coupe A-B et coupe C-D, Fig. 31).

Au sud, le fossé F. 10 mesure 1,20 m à l'ouverture et 85 cm de profondeur ; son profil forme un U qui part en s'élargissant sur les bords. Cinq niveaux de comblement ont été repérés. Il est à noter que dans l'US 4 était visible une ligne de blocs de grès rose (Fig. 32). Cette coupe montre un fossé bien conservé et peu érodé qui a fonctionné de manière ouverte.

La coupe A-B a été réalisée dans le but de voir la relation stratigraphique entre F. 10 et F. 27. Bien que nous n'en ayons pas la certitude sur cette coupe (Fig. 31), il semble bien, sur une coupe réalisée plus en amont, que le fossé (F. 10) vienne mordre sur le comblement de F. 27 et lui serait donc postérieur (Fig. 33). Le fossé est beaucoup moins bien conservé ici que dans la coupe E-F (Fig. 26).

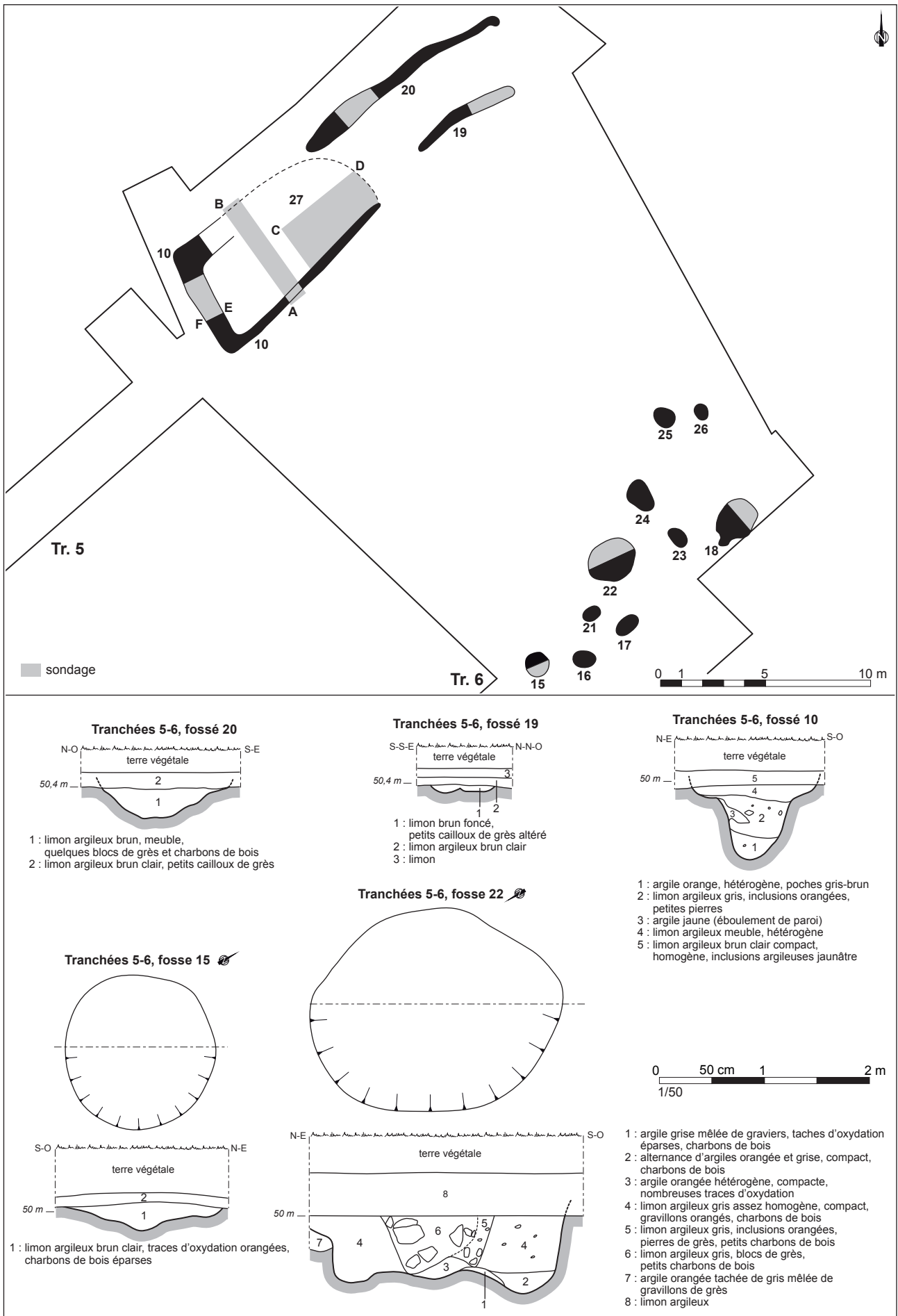


Fig. 26 Plan de l'extrémité nord des tranchées 5 et 6. Coupes des fossés F. 20, F. 19 et F. 10. Plans et coupes des fosses F. 15 et F. 22

Fig. 28 Angle formé par F. 10 après décapage, vue du sud-est. © Marie-Laure Thierry

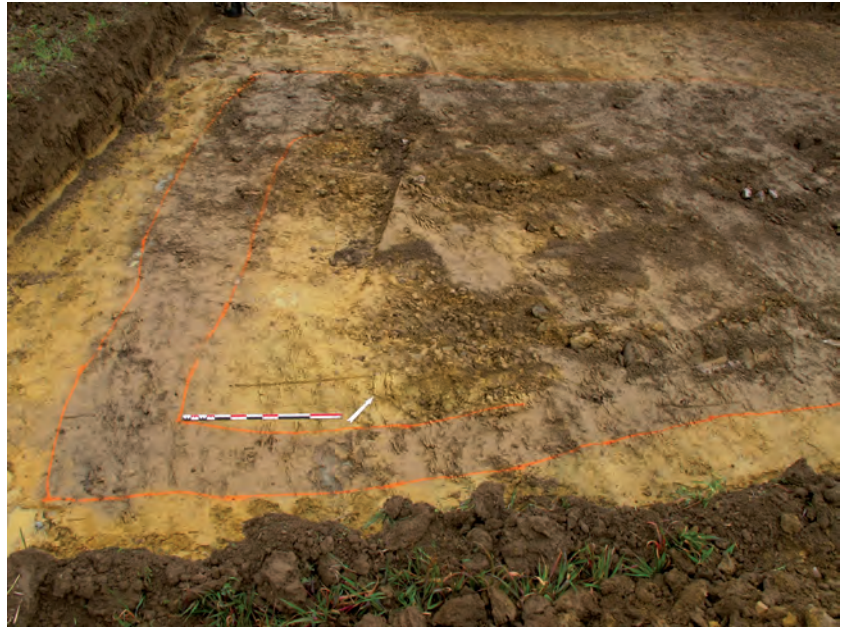


Fig. 29 Vue générale F19 & F20 depuis le NO. © Marie-Laure Thierry



Fig. 30 Vue générale de F. 10 & F. 27 en fin de fouille, depuis le SE. © Marie-Laure Thierry



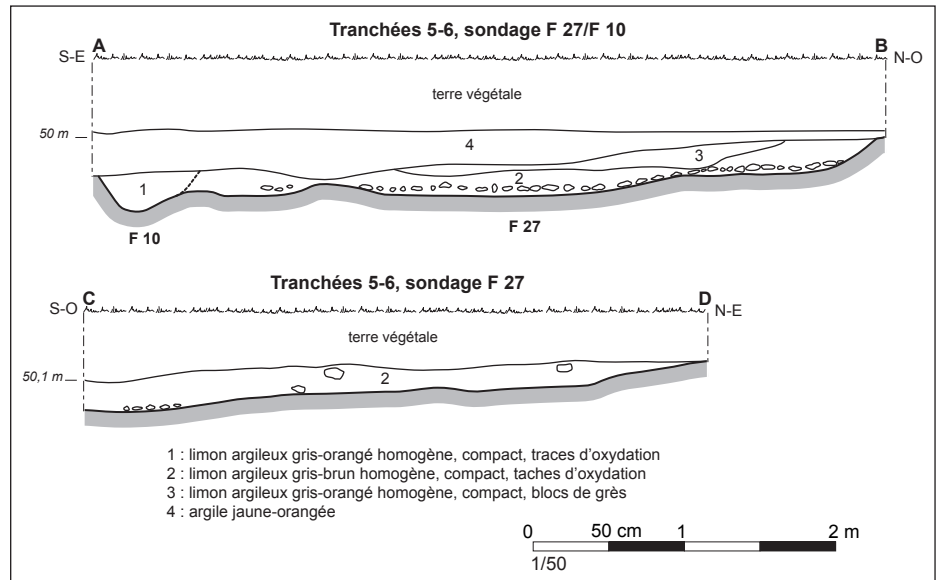


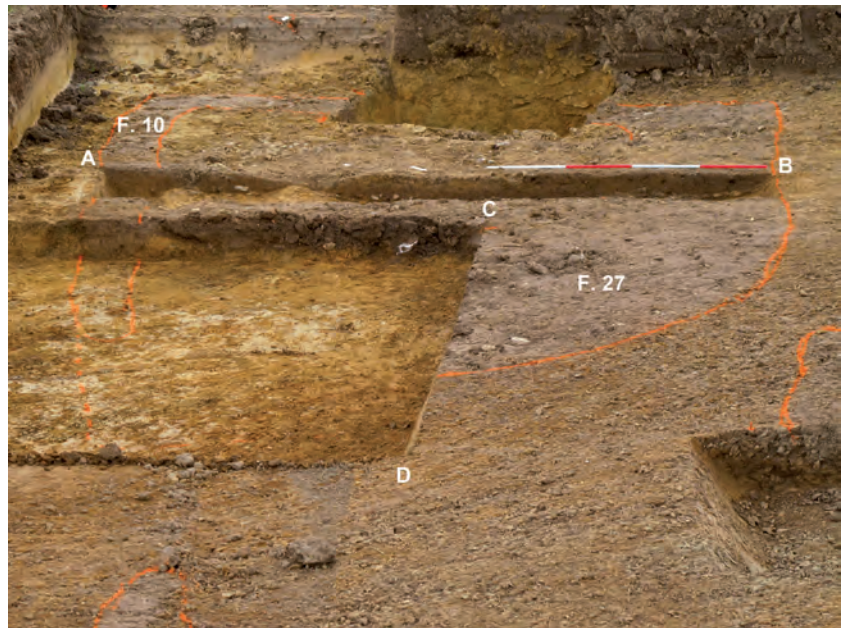
Fig. 31 Ci-contre, coupes A-B et C-D de F. 10 et F. 27. Ci-dessous, vues des coupes A-B et C-D.
 © Marie-Laure Thierry



Fig. 32 Blocs de grès alignés dans l'US 4 du fossé F. 10. © Marie-Laure Thierry



Fig. 33 Vue des coupes effectuées dans F. 10 & F.27 depuis le NE. On voit assez nettement que le fossé F. 10 vient recouper F. 27.
© Marie-Laure Thierry



Il ne mesure que 50 cm de largeur pour 24 cm de profondeur. Son profil est irrégulier, en cuvette aux bords évasés; le comblement est argilo-limoneux de couleur gris orangé, compact et homogène. La coupe A-B du fait 10 a livré un seul tesson qui pourrait appartenir au Néolithique ou à la Protohistoire. La tache sombre F. 27 mesure en plan 7,1 m de longueur sur 4,6 m de largeur et seulement 25 cm d'épaisseur. Quatre niveaux de comblement ont été reconnus dans F. 27 (coupe A-B) qui se présente en profil sous la forme d'une cuvette peu marquée, à fond irrégulier et aux bords très évasés. Le premier niveau correspond à un niveau de petits cailloux de grès et de jaspe emballés dans une matrice limono-argileuse. Les plus grosses pierres atteignent une douzaine de centimètres. C'est dans le niveau 2 (limon argileux brun) qui la surmonte que nous avons rencontré des charbons de bois (qui ont fait l'objet de prélèvements en vue d'une datation éventuelle) et un tesson de céramique attribué à la Protohistoire sans plus de précision. Le niveau 3 que l'on trouve uniquement au NO est également un limon argileux gris brun sombre. Enfin, le dernier niveau de comblement (US4) est un limon argileux gris orangé dans lequel se trouvent des blocs de jaspe et des moellons de grès pouvant atteindre 20 à 30 cm de côté.

D'après J. Josselin, un des moellons en grès prélevé aurait été mis en forme à l'aide d'un outil métallique (cf. *supra* 2.1), ce qui amènerait à une datation de l'US4 au plus tôt au deuxième âge du Fer.

Dans le prolongement du bord est du fait 10 et au nord-est de ce dernier, s'étire le petit fossé F. 19 selon une orientation NE-SO. Particulièrement mal conservé, ce fossé mesure 5,4 m de longueur, 59 cm à l'ouverture et seulement 8 cm de profondeur. Il a été creusé au dépend de l'encaissant, un grès altéré qui se délite en plaquettes. L'unique niveau de remplissage est un limon brun foncé, d'aspect granuleux, avec de nombreuses inclusions de petits cailloux de grès (Fig. 26 et Fig. 34). Parallèle au précédent, le fossé F. 20 mesure quant à lui 11 m de longueur, 1,30 m de largeur pour 32 cm de profondeur. Il présente un profil en cuvette à bords évasés (Fig. 26 et Fig. 35). Son remplissage est identique à celui du fait 19 à ceci près que nous y avons observé quelques charbons de bois (qui ont fait l'objet d'un prélèvement).

Malgré le fait que nous ayons une vision globale des faits en plan et que nous ayons réalisé plusieurs coupes, il est malaisé de donner une interprétation cohérente à ces structures. Plusieurs hypothèses ont été

formulées au cours du diagnostic : niveau de démolition d'un bâtiment ou mare pour F. 27, ancien chemin avec ornières pour les fossés parallèles et l'aménagement de pierres de la base de F. 27, enclos rituel voire funéraire.

Aucune d'entre elles n'est vraiment convaincante. De plus, l'indigence du mobilier et son état de surface (roulé) ne permet pas une datation assurée de ces faits car les tessons ne sont sans doute pas en position primaire.

En tranchée 6, une concentration d'une dizaine de taches sombres plus ou moins limoneuses sont apparues au décapage (Fig. 26). Certaines aux contours particulièrement irréguliers (ce que ne reflète pas le plan topographique) ou en forme de haricot font inmanquablement penser à des chablis. Nous en avons testé trois. La plus au sud, F. 15 est une petite fosse circulaire de 1,14 m de diamètre de faible profondeur (20 cm) à bords évasés. Son remplissage est un limon argileux brun clair avec des taches d'oxydation orangées et des charbons de bois épars (Fig. 26).

Au nord, du précédent, le fait 22 se présente comme une tache brun sombre ovalaire en surface. Cette fosse mesure 2,42 m de longueur sur 1,84 m de largeur et 74 cm de profondeur. Le comblement est complexe et comprend

Fig. 34 Coupe F. 19 vue depuis le NE.
© Yvan Pailler



Fig. 35 Coupe F. 20 vue depuis le NE.
© Marie-Laure Thierry



huit niveaux distincts. De profil, le fond est irrégulier avec des creusements plus profonds au NE et au SO ; les parois sont assez abruptes mais, côté NE, s'évasent à mi-hauteur (Fig. 26 et Fig. 36). Les remplissages alternent différents comblements argileux. Alors qu'elle était déjà comblée, cette fosse a connu, en position centrale, un re-creusement d'environ 1,10 m de diamètre jusqu'à sa base. Le comblement de ce dernier est une argile grise mêlée à des blocs de grès de 15 à 35 cm de longueur et quelques charbons de bois. C'est dans ce comblement que nous avons récolté un fragment de terre cuite architecturale aux cassures complètement émoussées.

Le dernier fait testé est le F.18, il se caractérise en plan par un contour irrégulier marqué par une sorte d'excroissance au sud. Il mesure 3,12 m sur 1,68 m pour 23 cm de profondeur. En profil, le fond est plat et les bords évasés (fig. 16. plan et coupe F. 18 et photos IMG_2950_F18 depuis le SE ; IMG_2951_coupe F18). Le remplissage est constitué d'un limon argileux avec des passées orangées, quelques pierres et des charbons de bois. Sur le niveau de décapage, un tesson protohistorique a été recueilli.

Sur les trois structures testées, deux nous paraissent douteuses et pourraient correspondre à des chablis. En effet, les limites de creusement ne sont jamais vraiment nettes et quelques linéaments cendreaux partant du fond pourraient évoquer un système racinaire. Au final, seule la fosse 22 a été creusée de façon certaine par l'homme. Étant donné le substrat local, une argile très fine, on émettra l'hypothèse que ce creusement a pu être motivé par l'extraction de ce matériau.

Fig. 36 Vues en plan et en coupe de la fosse F. 22. © Marie-Laure Thierry



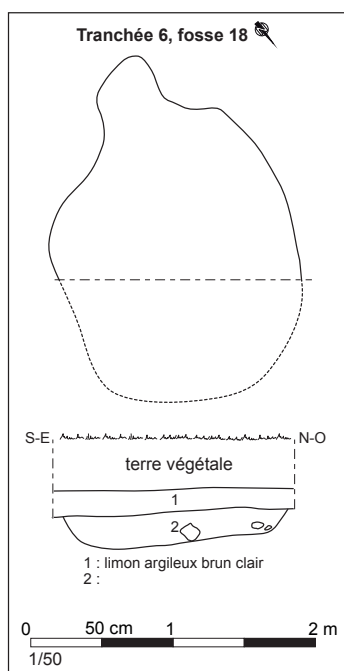


Fig. 37 Plan et coupe de la fosse F. 18 et vue en coupe du sondage. © Marie-Laure Thierry

3. Étude de la céramique – Théophile Nicolas

3.1 Méthodes de travail

La parcelle abordée à Erquy, au lieu-dit Bellevent, a livré un petit ensemble mobilier protohistorique. Ce dernier se compose de près de 82 tessons et éléments de formes et de six fragments de terre cuite. Tous ces éléments font l'objet d'une étude organisée par tranchée de découverte.

3.2 Catalogue par contexte de découverte

– Tranchée 4, Iso 2 (Fig. 20)

Il a été prélevé quatre fragments de céramique dont un élément de fond plat qui peut être r

– Tranchée 5, Iso 4 (Fig. 20)

Il a été prélevé deux fragments de céramiques dont un bord aplati à paroi très épaisses qui peut être attribué à la fin du III^e ou au début du II^e millénaire av. J.-C.

– Tranchée 6, Iso 6 (Fig. 20)

Il a été prélevé six fragments de céramique dont un élément de fond plat qui peut être daté de La Tène.

3.3 Observations diverses

Le mobilier céramique, mis au jour s'il est homogène, est relativement indigent (NR de 82 pour un NMI de 4). Le mobilier céramique est relativement altéré (disparition des aspects de surfaces, émoussés...). Les seuls éléments diagnostiques peuvent être attribués à une occupation datée

de La Tène sans qu'il soit possible d'affiner l'attribution chronologique. On notera la présence de quelques éléments plus anciens (Tr. 5, iso 10 et Tr. 5, iso 4).

3.4. Inventaire du mobilier

Tr.	Fait	Iso	âge du Bronze	âge du Fer	GR	HMA	Mod.	Indét.	Total	Datation proposée	Cag.	Observations
1	1										2	8 lithiques
4		1						5	5	Protohistoire	1	
4		2		4					4	La Tène	1	3 TC
5	10							1	1	Néolithique ou Protohistoire	1	
5	27							3	3	Protohistoire	1	
5		3						1	1	Protohistoire	1	1 TC
5		4	2						2	fin III ^e -début II ^e millénaire	1	
6	18							2	2	Protohistoire	1	
6	22										1	1 TC
6		5						14	14	Protohistoire	1	
6		6		6					6	La Tène	1	
6		6									2	5 lithiques
6		7		19					19	La Tène	1	
6		8						7	7	Protohistoire	1	
6		9						11	11	Protohistoire	1	
5 et 6		10		7					7	La Tène	1	1 TC
5 et 6		10									2	2 lithiques
											3	échantillonnage minéralogique

Conclusion

Le diagnostic archéologique qui s'est déroulé à Bellevent sur la commune d'Erquy (Côtes-d'Armor) a été prescrit du fait de la découverte en surface, il y a quelques années, d'une occupation attribuable au Néolithique.

L'opération n'a pas permis de mettre en évidence de niveaux néolithiques conservés. Alors qu'on aurait pu s'y attendre, aucun mobilier lithique taillé n'a été mis en évidence à l'endroit où avait été repérée la concentration de surface et ce, malgré la réalisation de fenêtres dans ce secteur. Pourtant, le diagnostic n'est pas complètement négatif et, à deux endroits distincts du site (au sud-est et au nord-est de l'emprise), il y a manifestement un «bruit de fond» pré ou protohistorique caractérisé par quelques tessons roulés et altérés, piégés dans des poches de limons. Seules quelques structures en creux au nord-est de l'emprise pourraient indiquer la proximité d'un site protohistorique ce que semble confirmer la présence d'un site attribué à l'âge du Fer-période gallo-romaine dans la carte archéologique au lieu-dit la Mare Bourdet-Bellevent.

La principale surprise de ce diagnostic vient de la découverte d'un gisement de roches siliceuses (roche calcédonieuse et jaspe) dont quelques rares artefacts taillés permettent toutefois de dire qu'il était connu des hommes de la Préhistoire. Cette découverte aura sans nul doute des conséquences et il faudra dans l'avenir tâcher de reconnaître ce matériau – qu'il conviendra de caractériser d'un point de vue pétrographique – dans les séries lithiques afin de connaître sa diffusion à l'échelle locale voire régionale.

Bibliographie

Cogné J. (1981) – *Carte géologique de la France à 1/50 000. Notice de la Feuille de Saint-Cast*, n° 206, Ed. BRGM, 41 p.

Dabard M.-P., Marchand G., Monnier J.-L. et Querré G. (2012) – Roches sédimentaires siliceuses du massif armoricain, répartition géographique, minéralogie et économie au cours de la Préhistoire, in G. Marchand, G. Querré dir., *Roches et sociétés de la Préhistoire entre massifs cristallins et Bassins sédimentaires*, coll. Archéologie et Culture, PUR, Rennes, p. 123-137, 4 pl. h.t.

Du Chatellier P. (1903) – Un âge du cuivre ayant précédé l'Age du Bronze a-t-il existé en Armorique ?, *Revue de l'école d'anthropologie*, T. XIII, p. 169-172.

Gouletquer P., Kayser O, Le Goffi M., Léopold P., Marchand G., Moullec J.-M. (1996) – Où sont passés les Mésolithiques côtiers bretons ? Bilan 1985-1995 des prospections de surface dans le Finistère, *Revue archéologique de l'Ouest*, 13, p. 5-30.

Inizan M.-L., Reduron M., Roche H., Tixier J. (1995) – *Technologie de la pierre taillée*, t. 4, CREP, Meudon, 199 p.

Yven E. (2004) – *Approche spatiale et territoriale des industries lithiques. Constantes et variantes dans l'occupation du substrat géographique et la gestion des matières premières lithiques au Mésolithique en Bretagne*, thèse de doctorat, UBO, Brest, 2 vol., vol. 1 : 514 p. & vol. 2 : figures et annexes.

Sites internet

sallevirtuelle.cotesdarmor.fr : site internet des archives départementales des Côtes-d'Armor.

<http://geobretagne.fr/sviewer/dual.html>

III. Inventaires techniques

Inventaire n° 1 – Inventaire des faits

N° Fait	N° tranchée	Type de structure	Observation	N° minute	Auteur
1	1	Fosse, TP ?		1	Marie-Laure Thierry
2	1	Drain moderne		1	Marie-Laure Thierry
3	4	Fosse oblongue		1	Marie-Laure Thierry
4	4	Fosse, foyer ?		1	Marie-Laure Thierry
5	4	TP, concentration CDB ?	Non relevé		
6	4	Faux TP ?	Non fouillé		
7	4	TP ?		2	Marie-Laure Thierry
8	5	Fossé orienté NO/SE	égal F8 et F9	2	Marie-Laure Thierry
9	6	Fossé orienté NO/SE	égal F8 et F9		
10	5	Fossé orienté NO/SE	2 SD (AB et EF)	2/4/5	Marie-Laure Thierry
11	6		Annulé		
12	6	Fossé orienté NO/SE	égal F8 et F9		
13	6	Tache circulaire sombre	Non fouillé		
14	6	Tache allongée sombre	Non fouillé		
15	6	Fosse		3	Yvan Pailler
16	6	Fosse	Non fouillé		
17	6	Fosse	Non fouillé		
18	6	Fosse ou chablis	1 tesson proto en surface		
19	5	Tronçon de fossé		2	Marie-Laure Thierry
20	5	Tronçon de fossé		3	Yvan Pailler
21	6	Fosse	Non fouillé		
22	6	Fosse		4	Yvan Pailler
23	6	Fosse	Non fouillé		
24	6	Fosse	Non fouillé		
25	6	Fosse	Non fouillé		
26	6	Fosse	Non fouillé		
27	5	Niveau de démolition ?		5	Yvan Pailler

Inventaire n° 2 – Inventaire des isolats

N° Isolation	N° tranchée	Description
1	4	Céramique
2	4	Céramique
3	5	Céramique
4	5	Céramique
5	6	Céramique
6	6	Céramique
7	6	Céramique
8	6	Céramique
9	6	Céramique
10	05/06	Céramique-lithique

Inventaire n° 3 – Inventaire des minutes

Minutes	Liste des faits/sondages
1	Faits n° 1-2-3-4
2	Faits n° 7-8-10-19
3	Faits n° 15-20
4	Faits n° 10-22
5	Faits n° 10-27

Inventaire n° 4 – Inventaire des photographies

Type	N° photo	N° tranchée	N° Fait	Description	Vu de	Date	Photographe
Numérique	IMG_2872			Camping St-Michel		4/2/2013	Yvan Pailler
Numérique	IMG_2873	1	1	Etiquette		4/2/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2874	1	1	Vue verticale		4/2/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2875	1	1	Coupe	O	4/2/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2876	1	1	Coupe	E	4/2/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2877	1		Bande d'argile en bord d'affleurement de grès	O	4/2/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2878	1		Bande d'argile en bord d'affleurement de grès	O	4/2/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2879	1		Vue générale bande d'argile en bord d'affleurement de grès	O	4/2/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2880			Camping St-Michel		4/2/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2882			Camping St-Michel		4/2/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2883			Camping St-Michel		4/2/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2884	4	3	Etiquette		4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2885	4	3	Vue sub-verticale de la fosse		4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2886	4	3	Vue	NE	4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2887	4	3	Coupe		4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2888	4	3	Coupe		4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2889	4	4	Etiquette		4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2891	4	4	Vue verticale		4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2892	4	4	Coupe	SE	4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2893	4	4	Coupe	SE	4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2894	4	4	Coupe vue de détail		4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2895	4	5	Etiquette		4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2896	4	5	Vue verticale après nettoyage		4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2897	4	5	Coupe	SE	4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2898	4	5	Coupe vue de détail		4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2899	4	9	Etiquette		4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2900	4	9	Coupe du fossé		4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2901	4	9	Coupe du fossé		4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2902	4	9	Coupe du fossé		4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2903	4	5	Vue verticale avec amas de pierres naturelles		4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2904	4	5	Vue verticale avec amas de pierres naturelles		4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2905	4	6	Etiquette		4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2906	4	6	Vue verticale		4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2907	4	6	Coupe	S	4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2908	5	7	Etiquette		4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2909	5	7	Vue verticale en cours de fouille		4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2911	5	8	Etiquette		4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2912	5	8	Coupe	SE	4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2913	5	8	Coupe	SE	4/3/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2914	5	7	Vue verticale fin de fouille		4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2915	5	7	Coupe		4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2919	5	7	Etiquette		4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2920	5	19	Décapage autour	SE	4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2921	5	10	Angle fossé après décapage	SE	4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2923	5	F10/F27	Vue générale	S	4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2924	5	10	Etiquette		4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2925	5	F10/F27	Vue après décapage	NO	4/4/2013	Marie-Laure Thierry

Type	N° photo	N° tranchée	N° Fait	Description	Vu de	Date	Photographe
Numérique	IMG_2926	5	F10/F27	Vue après décapage	NO	4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2927			Vue générale du diag	N	4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2928			Vue générale du diag	E	4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2929			Ambiance		4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2930			Ambiance		4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2931	5	20,10,27	Vue après décapage	N	4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2932	5	20,10,27	Vue après décapage	N	4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2933	5	20	Vue générale	N	4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2934	5	20	Vue générale	NO	4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2935	5	19, 20	Vue générale	NO	4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2936	5	19, 20	Vue générale	NO	4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2937	5	19, 20	Vue générale	NO	4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2938	5	19, 20	Vue générale	NO	4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2939	5	19, 20	Vue générale	NO	4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2940	5	27	Transect en cours de fouille	SE	4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2941	5	10	Etiquette		4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2942	5	F10/F27	Transect en cours de fouille	NE	4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2943	5	F10/F27	Transect en cours de fouille	NE	4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2944	5	F10/F27	Transect en cours de fouille	NE	4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2945	6	22	Etiquette		4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2946	6	22	Vue sub-verticale de la fosse		4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2947	6	22	Coupe	O	4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2948	6	22	Coupe	O	4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2949	6	18	Vue oblique	N	4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2950	6	18	Vue	SE	4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2951	6	18	Coupe		4/4/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2952	5	10	coupe en cours, blocs de grès		4/5/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2953	5	10	coupe en cours, blocs de grès		4/5/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2954	5	10	vu générale		4/5/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2955	5	20	Coupe	NE	4/5/2013	Yvan Pailler
Numérique	IMG_2956	5	10	Coupe EF	NO	4/5/2013	Yvan Pailler
Numérique	IMG_2957	5	10	Etiquette		4/5/2013	Yvan Pailler
Numérique	IMG_2958	5	10	Coupe EF	NO	4/5/2013	Yvan Pailler
Numérique	IMG_2959	5	10	Coupe EF	NO	4/5/2013	Yvan Pailler
Numérique	IMG_2960	5	10	Coupe EF	NO	4/5/2013	Yvan Pailler
Numérique	IMG_2961	5	10	Coupe EF	NO	4/5/2013	Yvan Pailler
Numérique	IMG_2962	5	10	Coupe EF	NO	4/5/2013	Yvan Pailler
Numérique	IMG_2963	5	19	Etiquette		4/5/2013	Yvan Pailler
Numérique	IMG_2964	5	19	Coupe	NE	4/5/2013	Yvan Pailler
Numérique	IMG_2965	5	19	Coupe	NE	4/5/2013	Yvan Pailler
Numérique	IMG_2966	5	F20	Coupe	NE	4/5/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2967	5	F20	Coupe	NE	4/5/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2968	5	F20	Coupe	NE	4/5/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2969	5	F20	Coupe	NE	4/5/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2970	5	F10	Etiquette		4/8/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2971	5	F27/F10	Transect et fouille en quart	S	4/8/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2972	5	F27/F10	Transect et fouille en quart	SE	4/8/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2973	5	27	Coupe BC	SE	4/8/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2974	5	F27/F10	Ambiance		4/8/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2975	5	F27/F10	Vue générale	SE	4/8/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2976	5	F27/F10	Vue générale	SE	4/8/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2977	5	F27/F10	Vue générale	SE	4/8/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2978	5	F19/20/10/27	Vue générale	NE	4/8/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2979	5	F19/20/10/27	Vue générale nord de la tranchée	NE	4/8/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2980	5	F10/F27	Coupe AB transect	NE	4/8/2013	Marie-Laure Thierry

Type	N° photo	N° tranchée	N° Fait	Description	Vu de	Date	Photographe
Numérique	IMG_2981	5	F10/F27	Coupe AB transect	NE	4/8/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2982			Vue mer depuis le nord du diagnostic	N	4/8/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2983			Vue mer depuis le nord du diagnostic	N	4/8/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2984			Vue mer depuis le nord du diagnostic	N	4/8/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2985			Vue au nord-est du diagnostic		4/8/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2986			Vue générale au nord du diagnostic		4/8/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2988			Vue générale au nord du site		4/8/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2989	5	F10/F27	Coupe AB du transect pour montage photo		4/8/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2990	5	F10/F27	Coupe AB du transect pour montage photo		4/8/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2991	5	F10/F27	Coupe AB du transect pour montage photo		4/8/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2992	5	F10/F27	Vue générale	NO	4/8/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2993	5	F10/F27	Vue générale	NO	4/8/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2994	5	F10/F27	Vue générale	SO	4/8/2013	Marie-Laure Thierry
Numérique	IMG_2995	5	F10/F27	Vue générale fin de la fouille	SO	4/8/2013	Marie-Laure Thierry

Diagnostic archéologique à Bellevent en Erquy

Chronologie

Néolithique,
Protohistoire, âge du
Bronze, La Tène,
Époque contemporaine

Sujets et thèmes

Structure agraire, fosse

Mobilier

Industrie lithique,
céramique.

Le diagnostic archéologique qui s'est déroulé à Bellevent sur la commune d'Erquy (Côtes-d'Armor) a été prescrit du fait de la découverte en surface, il y a quelques années, d'une occupation attribuable au Néolithique.

L'opération n'a pas permis de mettre en évidence des niveaux néolithiques conservés. Alors qu'on aurait pu s'y attendre, aucun mobilier lithique taillé n'a été découvert à l'endroit où avait été repérée la concentration de surface et ce, malgré la réalisation de fenêtres dans ce secteur. Pourtant, le diagnostic n'est pas complètement négatif et, à deux endroits distincts du site, il y a manifestement un « bruit de fond » pré ou protohistorique caractérisé par quelques tessons roulés et altérés, piégés dans des poches de limons. Seules quelques structures en creux au nord de l'emprise pourraient indiquer la proximité d'un site protohistorique.

La principale surprise de ce diagnostic vient de la découverte d'un gisement de roches siliceuses (roche calcédonieuse et jaspe) dont quelques rares artefacts taillés permettent toutefois de dire qu'il était connu des hommes de la Préhistoire. Cette découverte aura sans nul doute des conséquences et il faudra dans l'avenir tâcher de reconnaître ce matériau – qu'il conviendra de caractériser d'un point de vue pétrographique – dans les séries lithiques afin de connaître sa diffusion à l'échelle locale voire régionale.

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40

www.inrap.fr